

LA MUNICIPALITE

RAPPORT DE GESTION 2007

Table des matières

PREAVIS NO 13-2008 RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2007

PREAMBULE.....	3
CONSEIL COMMUNAL.....	4
ELECTIONS FEDERALES ET CANTONALES 2007.....	12
VOTATIONS 2007.....	13
MUNICIPALITE.....	16
ADMINISTRATION GENERALE.....	19
SERVICE DE LA POPULATION.....	22
FINANCES.....	25
POLICE DES CONSTRUCTIONS - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	30
TOURISME.....	35
DOMAINES.....	35
FORETS.....	36
BATIMENTS.....	39
TRAVAUX.....	43
EGOUTS.....	52
TEMPLE ET CULTES.....	53
SOCIETES LOCALES.....	53
POLICE.....	54
AGENCE INTERCOMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES.....	55
SERVICES INDUSTRIELS.....	57

COMPTES

TABLEAU DES COMPTES.....	59
TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS PAR NATURE.....	88
COMPTES AFFECTES.....	91
TABLEAU DES CHIFFRES CLES ET ETAT DES FONDS DE RESERVE.....	93
BILAN.....	94
ETAT DES INVESTISSEMENTS.....	95
TABLEAU DES EMPRUNTS ET INTERETS 2007.....	97

CONCLUSIONS.....	98
------------------	----

RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE.....	99
POLICE RIVIERA.....	RAPPORT COMPLET
CDIS LES PLEIADES.....	RAPPORT COMPLET
ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE BLONAY - ST-LEGIER.....	RAPPORT COMPLET

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE ST-LEGIER - LA CHIESAZ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2007

St-Légier - La Chiésaz, le 21 avril 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2007, en application :

- ⇒ de la Loi sur les communes du 28 février 1956
- ⇒ du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979
- ⇒ du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006.

La Municipalité tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Elle tient à relever en particulier l'engagement des chefs et responsables de service :

- ⇒ M. Jacques Steiner, secrétaire municipal
- ⇒ M. Stéphane Roulet, boursier communal
- ⇒ M. Jean-Patrice Krümel, chef du bureau technique
- ⇒ Mme Antoinette Siffert, responsable SPOP (service de la population)
- ⇒ M. Claude-Alain Droz, responsable de l'informatique communale et de la police administrative
- ⇒ M. Francis Masson, chef du service de voirie
- ⇒ M. Alex Combernous, chef du service des forêts
- ⇒ M. Raymond Grand, chef du service de conciergerie

sans lesquels elle ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU 2007

Président	:	M. Guy Marti
1er Vice-président	:	M. Henri van Kuijk
2ème Vice-président dès le 19 novembre 2007	:	Mme Danielle Masson M. Claude Schwab
Scrutateurs	:	Mme Pascale Rubin M. Mitchell Heynick
Scrutateurs suppléants	:	Mme Sarah Burgy M. Patrice Droz
Secrétaire (hors Conseil communal)	:	Mme Valérie Wuillemin
Huissiers	:	M. Jean-Paul Mounoud M. Philippe Dupraz

SEANCES 2007

Durant l'exercice 2007, le Conseil communal a tenu 9 séances.

Séance du 19 février 2007 (48 Conseillers présents)

Préavis no 01/2007

relatif à la réparation des toits en tavillons des chalets d'alpage

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
48	-	-	-

Préavis no 02/2007

Pont de Fenil - Crédit d'étude pour le remplacement du tablier

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	35	5	8

Réponse à l'interpellation de M. Philippe Ducraux

intitulée « Interpellation suite à la communication municipale de Monsieur Dominique Epp du 27 novembre 2006 concernant les mesures limitatives aux apports de déchets verts »

Réponse à l'interpellation de Mme Marie-France Vouilloz Burnier

intitulée « Crèche-garderie cherche lieu d'accueil »

Séance du 26 mars 2007 (44 Conseillers présents)

Préavis no 03/2007

concernant l'acceptation de la succession en déshérence de Madame Marie-Louise Bonzon

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
44	-	-	-

Préavis no 04/2007

concernant l'achat d'une bande de terrain sur la parcelle no 2095, propriété de Mme Marie-Louise Gueux, en bordure du chemin de Chamoyron

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	43	-	1

Préavis no 05/2007

concernant le remplacement du chariot élévateur « DAEWOO »

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	43	-	1

Séance du 4 juin 2007 (45 Conseillers présents)

Préavis no 06/2007

concernant le remplacement d'une conduite de distribution d'eau claire et défense incendie au lieu-dit « En Cen de Bergoz » suite à un glissement de terrain

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
45	-	-	-

Réponse à l'interpellation de Mme Hélène Greset
intitulée « Concernant la compostière de Villeneuve »

Séance du 2 juillet 2007 (50 Conseillers présents)

Préavis no 08/2007

concernant l'élargissement du chemin des Osches, la création d'un trottoir et la pose de l'éclairage public (variante révisée)

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	38	2	10

Préavis no 09/2007

relatif aux comptes 2006 du Fonds culturel Riviera

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
50	-	-	-

Préavis no 10/2007

concernant la gestion et les comptes 2006 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
50	-	-	-

Préavis no 11/2007

concernant le rapport de gestion et les comptes 2006

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	49	-	1

Préavis no 12/2007

relatif à la réhabilitation du restaurant de la Châ

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	36	7	8

Préavis no 14/2007

relatif à la demande de crédit pour l'exécution de forages dans la Haute-Veveyse de Fégire dans le but de prospection hydrogéologique

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
50	-	-	-

Préavis no 15/2007

concernant le remplacement des sous-stations de chauffage du complexe scolaire du Clos-Béguin I à III

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	49	-	1

Préavis no 16/2007

relatif au remplacement du sol de la salle de gymnastique du complexe scolaire du Clos-Béguin IV

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	45	-	5

Séance du 1er octobre 2007 (47 Conseillers présents)

Préavis no 07/2007

concernant le projet de Plan partiel d'affectation "Autour de l'Eglise", le règlement et les annexes

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	34	10	3

Préavis no 13/2007

concernant le projet de mise sous protection du vieux sorbier de Mougéot au lieu-dit « Prantin »

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	45	-	2

Réponse à l'interpellation de Mme Hélène Greset

intitulée « Interpellation concernant la compostière de Villeneuve »

Réponse à l'interpellation de M. Claude Schwab

intitulée « Interpellation sur les discussions entre établissements scolaires de Blonay, St-Légier - La Chiésaz et La Tour-de-Peilz »

Séance du 29 octobre 2007 (49 Conseillers présents)

Préavis no 17/2007

relatif au financement régional des terrains de football

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	41	-	8

Préavis no 20/2007

concernant le règlement sur le statut du personnel communal

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
49	-	-	-

Préavis no 21/2007

concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2008-2009

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	36	5	8

Séance du 19 novembre 2007 (47 Conseillers présents)

Préavis no 18/2007

concernant la modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier - La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Villeneuve

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	44	1	2

Réponse à l'interpellation de M. Patrick Brunshwig

intitulée « Pourquoi pas Hauteville parc public ? »

Réponse à l'interpellation de M. Yves Filippozzi

intitulée « Interpellation pour un projet d'agglomération »

Réponse à l'interpellation de M. Giovanni Bernasconi

intitulée « Sécurité au croisement route de Fenil - chemin de Ferreyres »

Séance du 7 décembre 2007 (43 Conseillers présents)

Préavis no 19/2007

relatif au budget 2008 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	42	-	1

Préavis no 22/2007

relatif au budget 2008 du Fonds culturel Riviera

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	41	-	2

Préavis no 23/2007

concernant le budget 2008

Unanimité	Oui	Non	Abstention(s)
-	39	-	4

ASSERMENTATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

- ⇒ M. Daniel Berner (assermenté lors de la séance du 26 mars 2007), a succédé à M. Hervé Nicola (LIB)
- ⇒ M. Gheorghe Pop (assermenté lors de la séance du 26 mars 2007), a succédé à Mme Rita Regamey (SOC)
- ⇒ M. Eric Berthoud (assermenté lors de la séance du 4 juin 2007), a succédé à M. Pierre Estoppey (LIB)
- ⇒ M. Jacques Laurent (assermenté lors de la séance du 4 juin 2007), a succédé à M. Nicolas Tarin (LIB)
- ⇒ Mme Amélie-Gabrielle Pistorius (assermentée lors de la séance du 1^{er} octobre 2007), a succédé à M. Claude Witschi (Pro Tyalo)
- ⇒ M. Pierre-Alain Poletti (assermenté lors de la séance du 1^{er} octobre 2007), a succédé à M. Vincent Baeriswyl (UDI)

ELECTIONS FEDERALES ET CANTONALES 2007

En 2007, les votations ont donné les résultats suivants :

ELECTIONS FEDERALES DU 21 OCTOBRE 2007

Conseil national

Ont été élus pour le canton de Vaud Mesdames et Messieurs :

AUBERT Josiane	GRIN-HOFMANN Jean-Pierre	RECORDON Luc
BRELAZ Daniel	HUGUENIN Marianne	RUEY Claude
BUGNON André	MORET Isabelle	SAVARY Géraldine
FAVRE Charles	NEIRYNCK Jacques	THORENS GOUMAZ Adèle
FRANÇAIS Olivier	NORDMANN Roger	VEILLON Pierre-François
GLAUSER Alice	PARMELIN Guy	VORUZ Eric

Conseil des Etats

Ont été élus pour le canton de Vaud :

- ⇒ Mme Géraldine SAVARY
- ⇒ M. Luc RECORDON

ELECTION CANTONALE DU 11 MARS 2007

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Lors des élections au Grand conseil, ont été élus, dans l'arrondissement de la Riviera - Pays-d'Enhaut, les 18 candidats suivants :

AMSTEIN Claudine	DESPOT Fabienne	RANDIN Philippe
BAILLIF Laurent	EPARS Olivier	ROCHAT Pierre
CHAPALAY Albert	GFELLER Olivier	SCHWAB Claude
CHEVALLEY Christine	GLUTZ Félix	VOLET Pierre
CHRISTEN Jérôme	GROGNUZ Frédéric	WALTHER Eric
DE QUATTRO Jacqueline	MATTENBERGER Nicolas	WEHRLI Laurent




VOTATIONS 2007

En 2007, les votations ont donné les résultats suivants :

VOTATIONS FEDERALES




11 mars 2007

1. Initiative populaire "Pour une caisse maladie unique et sociale"

			
Electeurs inscrits	2'784		
Votants	62.07 %	55.75 %	45.95 %
OUI	600	95'467	641'917
NON	1'090	116'310	1'590'213

20 juin 2007



1. Modification du 6 octobre 2006 de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5^e révision de l'AI)

			
Electeurs inscrits	2'802		
Votants	50.07 %	44.87 %	36.20 %
OUI	871	89'907	1'039'282
NON	514	81'330	719'628



VOTATIONS CANTONALES

17 juin 2007

1. Initiative populaire "2 janvier et lundi de Pentecôte : jours fériés pour toutes et tous"



		
Electeurs inscrits	2'802	
Votants	49.68 %	45.09 %
OUI	929	124'900
NON	450	43'362

2. Initiative populaire "La Parole aux communes !"



		
Electeurs inscrits	2'802	
Votants	49.39 %	44.74 %
OUI	429	56'715
NON	908	104'308

21 octobre 2007

1. Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs (autonomisation du Service des automobiles et de la navigation)

		
Electeurs inscrits	2'818	
Votants	51.74 %	45.89 %
OUI	816	82'544
NON	590	86'468

2. Modification de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (report de la mise en œuvre de la double instance en matière civile et pénale)

		
Electeurs inscrits	2'818	
Votants	51.24 %	
OUI	1'297	151'697
NON	80	12'928

MUNICIPALITE

Jean de Gautard Syndic	Alain Bovay Municipal	Dominique Epp Municipal	Gérald Gygli Municipal	Nicky Schuler Municipal
1.01.1998	1.01.2002	1.07.2006	1.07.2006	1.07.2006
Administration générale - Aménagement du territoire - Ecoles - Culture	Finances - Services industriels - Sports	Travaux - Voirie - Environnement	Bâtiments - Sociétés locales - Tourisme	SDIS - ORPC - Police - Affaires sociales - Forêts - Eglises
Délégations	Délégations	Délégations	Délégations	Délégations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conférence des Syndics de la Riviera ⇒ Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman ⇒ Coopérative des Pléiades ⇒ PROMOVE ⇒ Commission Prévention Riviera ⇒ CORAT ⇒ Fonds culturel Riviera 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ SIGE - Conseil intercommunal ⇒ Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives formant les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ MVR (Transports Montreux-Vevey Riviera SA) - Conseil d'administration ⇒ GEDERIVIERA ⇒ Compost Chablais Riviera - Assemblée générale ⇒ SATOM (Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône) - Assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ ASMADO ⇒ Commission de coordination des Pléiades ⇒ Fondation Joli-Bois ⇒ Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage ⇒ ORPC Région Riviera ⇒ RAS Riviera ⇒ Sécurité Riviera ⇒ CDIS Les Pléiades ⇒ Triage forestier de la Veveysse

La vice-présidence a été assumée durant le premier semestre 2007 par M. Alain Bovay et par M. Dominique Epp durant le second.

La Municipalité a tenu 34 séances, le lundi après-midi, ainsi que quatre réunions avec l'Autorité de Blonay, les 23 avril, 11 juin, 10 septembre et 26 novembre 2007.

La Municipalité a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères. Elle a répondu à de nombreuses sollicitations de tout ordre.

Comme l'année précédente, l'équipe en place a démontré un esprit de collégialité qui a permis à la Municipalité de travailler dans d'excellentes conditions.

- ⇒ Deux séances ont été tenues, l'une le 4 mai 2007 (avec la participation des chefs de service) et l'autre le 21 septembre 2007 ("extra-muros"), afin de préparer le budget.
- Les chefs de service ont ensuite été réunis le 28 septembre 2007, afin de porter à leur connaissance les modifications apportées à leur projet de budget

- ⇒ M. le Préfet a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle en présence de la Municipalité in corpore, du secrétaire et du boursier communal, le 12 décembre 2007
- ⇒ L'autorisation d'engager des dépenses extrabudgétaires, accordée par le Conseil communal, a été utilisée à diverses reprises. Le détail en est donné au chapitre « Finances »
- ⇒ A l'instar des années précédentes, la Municipalité a organisé la traditionnelle réception des jeunes citoyens le 21 juin 2007.
Sur 47 invités, 29 étaient présents et 7 se sont excusés
- ⇒ La Municipalité a également invité les nouveaux habitants.
181 personnes ont participé à cette soirée qui s'est déroulée le 20 septembre 2007
- ⇒ La Municipalité a aussi invité les collaborateurs intercommunaux le 24 octobre 2007
- ⇒ La Conférence des Syndics, présidée par M. Pierre Salvi, Syndic de Montreux, a tenu 7 séances.
De nombreux objets ont été traités et soumis aux Municipalités
- ⇒ La CORAT, au sein de laquelle la Municipalité a été représentée par M. Jean de Gautard, s'est réunie à plusieurs reprises sous la présidence de M. Jean-Pierre Allegra, Conseiller municipal de la commune de Corseaux
- ⇒ Plusieurs groupes de travail se sont rencontrés au sujet, entre autres, des transports publics, de la gestion des déchets (GEDERIVIERA) et des équipements sportifs.

Conformément à l'article n° 112 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont encore en cours d'étude, au 31 décembre 2007.

MOTIONS

Date	Auteur	Sujet	Remarques
1998	Y. Filippozzi	Sécurité accrue pour tous les usagers de la route	Motion liée à la tranquillisation du trafic dans le village
2000	D. Epp	Fusion des communes, pour ou contre	Une étude est en cours, au niveau du district, pour un projet d'agglomération
2003	N. Tarin	Planification à long terme de la gestion des places de parc sur le domaine public de la commune	La Municipalité a cette préoccupation à l'esprit de manière permanente. Elle est dans l'attente de la mise à l'enquête et du permis de construire du PPA "Autour de l'Eglise". La Municipalité relève qu'un nouvel élan a été donné à la gestion des places de parc (parkings de la gare et d'Hauteville)
2007	A. Vionnet	Les chemins piétonniers sur notre territoire	Des négociations sont en cours afin de poursuivre la réalisation d'un sentier piétonnier allant jusqu'à St-Légier Gare
2007	M.-F. Vouilloz Burnier	Pour une éthique des débats du Conseil	Une commission a été nommée afin de statuer sur la prise en considération de cette motion

POSTULATS

Date	Auteur	Sujet	Remarques
.-	.-	.-	.-

INTERPELLATIONS

Date	Auteur	Sujet	Remarques
1995	A. Vionnet	La rue appartient à tous (partie concernant la route des Deux-Villages)	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village
1997	C. Rittmeyer	Pour des mesures urgentes de limitation-détournement du trafic, en particulier de transit, à la route des Deux-Villages	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village
2002	P.-D. Béguin	Pour une vitesse des véhicules limitées à 40 km/h dans notre village, pendant 4 mois	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village
2007	P. Brunschwig	Un principe de précaution	Une réponse doit être donnée lors de la première séance du Conseil communal 2008

ADMINISTRATION GENERALE

Les activités du greffe municipal, du service de la population, de la bourse communale / office du travail et de l'informatique communale sont assurées par :

GREFFE MUNICIPAL

⇒ M. Jacques Steiner, secrétaire municipal (1 ^{er} octobre 2001)	100 %
⇒ Mme Laurence Chochard, adjointe du secrétaire municipal (1 ^{er} mars 2002)	100 %
⇒ Mme Emmanuelle Roulet, employée d'administration au greffe (1 ^{er} avril 1998)	40 %
⇒ Mme Nicole Fuchs, employée d'administration au greffe (1 ^{er} février 2005)	30 %
⇒ M. François Gasser, apprenti 3 ^{ème} année (15 juillet 2004)	
⇒ Mlle Mélanie Schmid, apprentie 2 ^{ème} année (28 août 2006)	
⇒ Mlle Déborah Lecci, apprentie 1 ^{ère} année (27 août 2007)	

M. François Gasser a terminé sa formation avec succès et obtenu son CFC au mois de juillet 2007. Il a poursuivi son activité professionnelle jusqu'à la fin août, principalement pour la mise sur pied de l'accueil du matin des enfants.

Le greffe municipal accomplit principalement les tâches suivantes :

- ⇒ secrétariat général de la Municipalité
- ⇒ coordination générale
- ⇒ protocole et réceptions
- ⇒ organisation de manifestations officielles
- ⇒ affaires du Conseil communal et relation avec son bureau
- ⇒ locations et occupations des locaux et bâtiments communaux
- ⇒ procédures de naturalisation
- ⇒ gestion économe, mobilier, machines de bureau
- ⇒ gestion des archives communales
- ⇒ délivrance d'actes officiels
- ⇒ information au public
- ⇒ gestion du site internet communal
- ⇒ élaboration de publications officielles (St-Légier information, brochure sur la collecte des déchets)

Le 31 août 2007, le personnel communal, avec la Municipalité, a fait sa traditionnelle sortie (cette année, une demi-journée).

Conformément au statut du personnel, il a été procédé à l'évaluation annuelle des prestations de chaque employé. Chacun a pu s'entretenir avec son chef de service et son chef de dicastère.

SPOP (SERVICE DE LA POPULATION)

⇒ Mme Antoinette Siffert, préposée (1^{er} avril 1991) 100 %

BOURSE COMMUNALE / OFFICE DU TRAVAIL

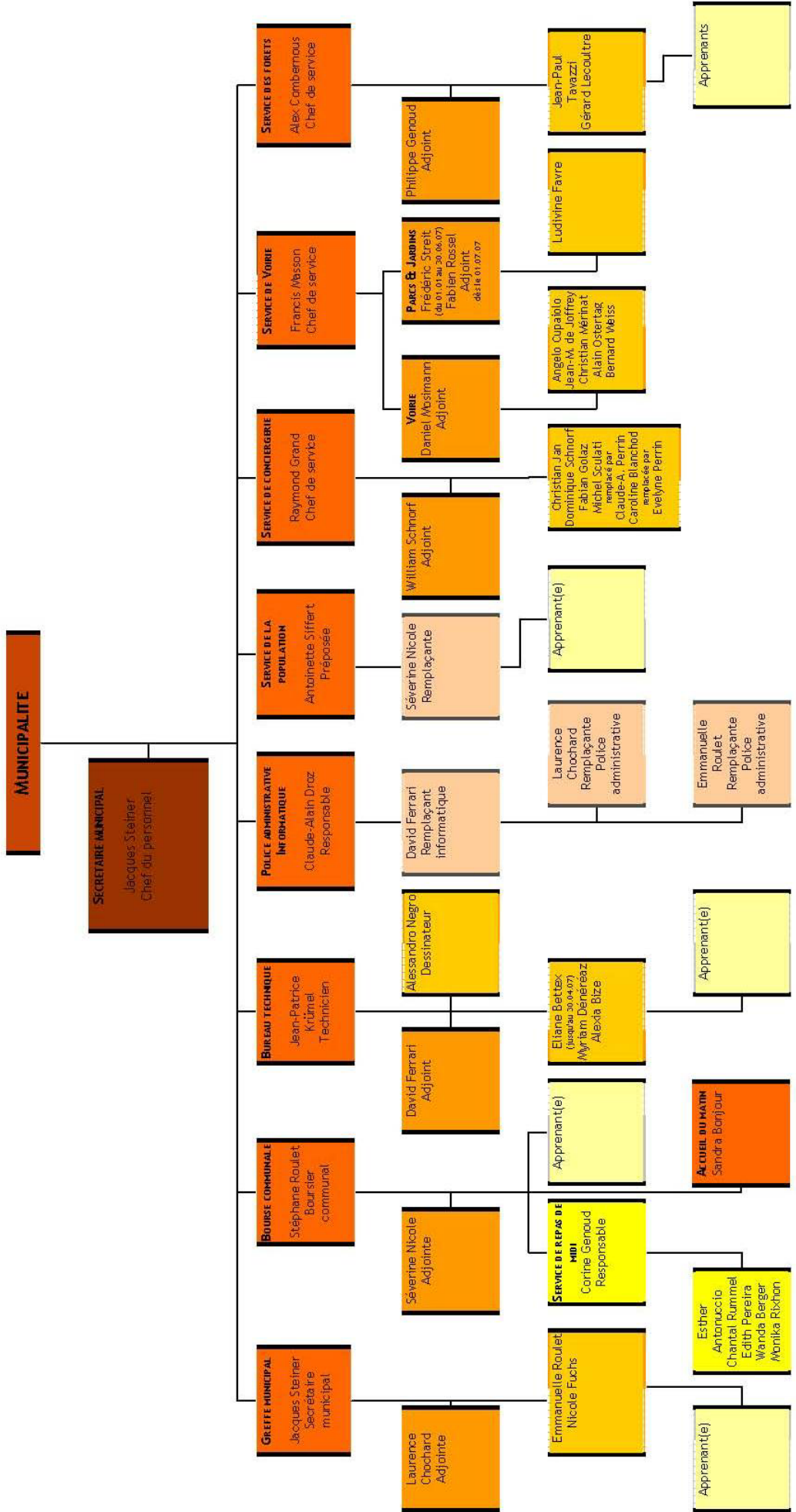
⇒ M. Stéphane Roulet, boursier communal (16 mars 1998) 100 %

⇒ Mme Séverine Nicole, adjointe au boursier communal (1^{er} octobre 2004) 70 %
dès le 1^{er} septembre 2007 85 %

INFORMATIQUE COMMUNALE

⇒ M. Claude-Alain Droz, responsable (1^{er} novembre 1989) 30 %

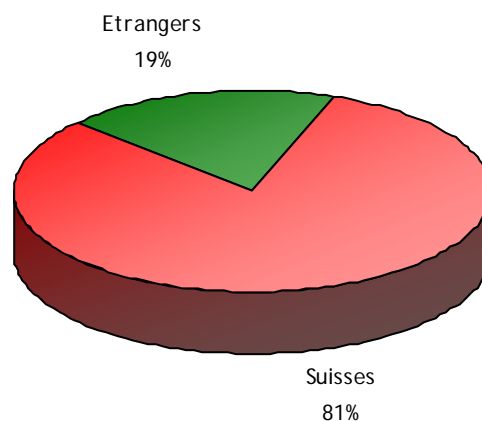
ORGANIGRAMME



SERVICE DE LA POPULATION

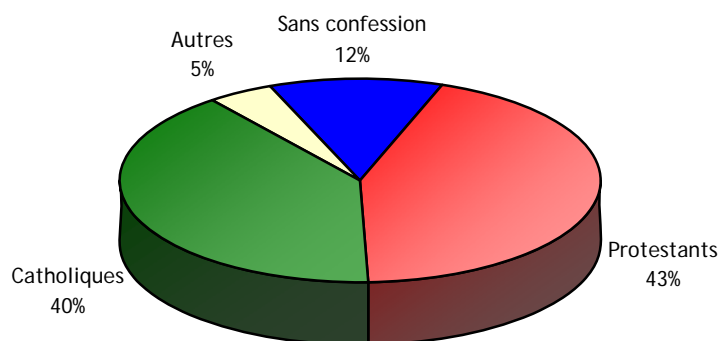
POPULATION ETABLIE

<u>Nationalité suisse</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	+/-
Hommes	1440	1389	+ 51
Femmes	1563	1529	+ 34
Garçons < 16 ans	407	396	+ 11
Filles < 16 ans	407	388	+ 19
Total population suisse	3817	3702	+ 115
<u>Nationalité étrangère</u>			
Hommes	322	291	+ 31
Femmes	334	291	+ 43
Garçons < 16 ans	108	82	+ 26
Filles < 16 ans	105	77	+ 28
Total population étrangère	869	741	+ 128
TOTAL POPULATION ETABLIE	4686	4443	+ 243
Nombre de ménages :	1840	1782	+ 58



RELIGIONS

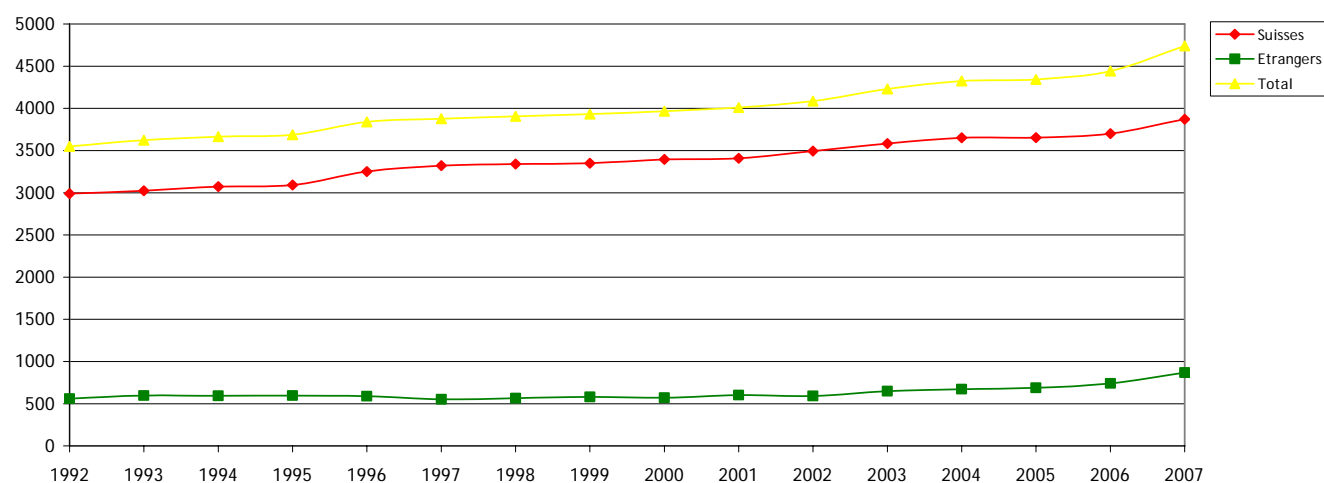
Protestants	:	2058
Catholiques	:	1869
Autres	:	213
Sans confession	:	546



STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DECEMBRE 2007

Origines	Hommes	Femmes	Garçons < 16 ans	Fille < 16 ans	Total
Vaudois	646	726	161	165	1698
Bourgeois	49	69	13	14	145
Confédérés	745	768	233	228	1974
Total suisses	1440	1563	407	407	3817
Etrangers	322	334	108	105	869
Total population établie	1762	1897	515	512	4686

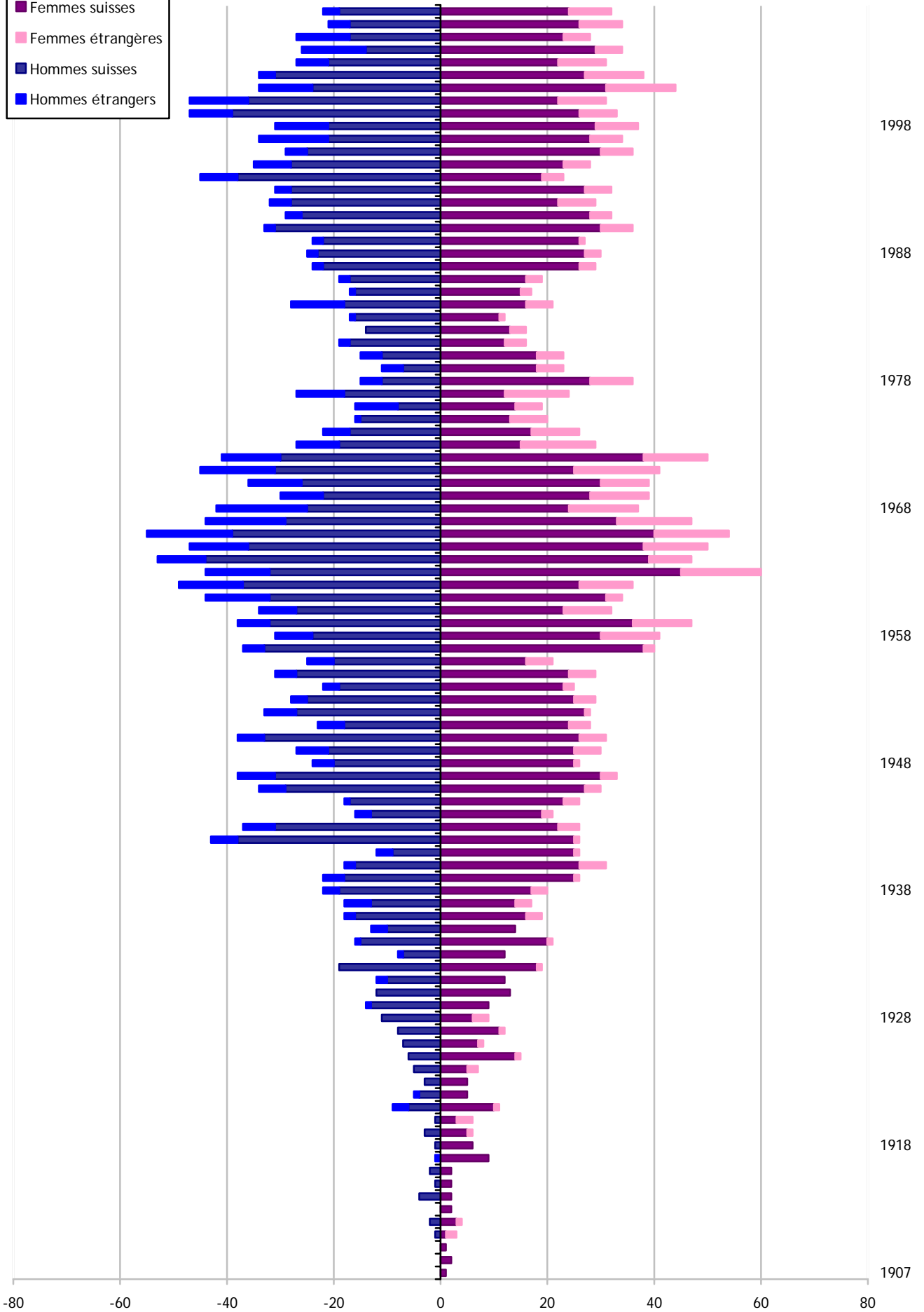
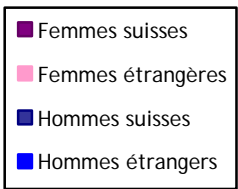
EVOLUTION DE LA POPULATION



MUTATIONS ENREGISTREES

Types de mutations	2007	2006	+/-
Arrivées	612	461	+ 151
Naissances	51	47	+ 4
Départs	375	352	+ 23
Décès	34	30	+ 4
Changements d'adresse	82	91	- 9
Mariages	13	21	- 8
Séparations	17	12	+ 5
Divorces	16	14	+ 2
Naturalisations	28	15	+ 13
Changements de nom	19	22	- 3

Cette statistique démontre les mouvements effectués par la préposée au Service de la population (SPOP). Ils ne doivent pas être additionnés ou soustraits aux totaux des habitants, du fait que le départ d'une famille de 4 personnes correspond à une mutation.



FINANCES

REMARQUES GENERALES

Toutes les informations relatives aux comptes de l'exercice sous revue sont contenues dans les documents qui suivent le présent rapport, à savoir :

- ⇒ le tableau des comptes
- ⇒ le tableau des charges et produits par nature
- ⇒ la récapitulation des comptes affectés
- ⇒ le tableau des chiffres-clés et l'état des fonds de réserve
- ⇒ le bilan
- ⇒ l'état des emprunts
- ⇒ l'état des investissements à amortir

Le bilan de l'exercice 2007 peut être qualifié de satisfaisant, compte tenu du budget déficitaire voté. Celui-ci est donc conforme aux prévisions annoncées.

Les impôts aléatoires, directement liés à la bonne conjoncture, sont en nette progression et ont permis de réduire l'excédent de charges budgétisé. Il faut également mentionner l'effort particulier consenti par tous les services pour limiter les dépenses.

Après prise en compte des amortissements obligatoires imposés par les préavis (dont le détail figure dans les tableaux des investissements à amortir), l'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 1'084'192.45 au lieu de CHF 3'208'325.00.

DEPENSES

Traitements du personnel (compte 301 charges par nature)
(sans la rémunération du Conseil communal)

Du tableau ci-après, on constate que les charges de personnel sont globalement demeurées dans le cadre du budget.

Les effectifs sont ceux qui prévalent au 31 décembre 2007.

110 Administration

Dicastères	EPT sans apprenti		Nombre de poste dont		Nbre collaborateurs avec salaire horaire	Traitements y. c. apprentis	Remb. Ass.	Charge nette	Budget 2007	Ecart	Ecart %
			Coll.	Appr.							
Municipalité	102	-	-	-	5	CHF 264'625.00	CHF 0.00	CHF 264'625.00	CHF 245'000.00	CHF 19'625.00	8.01%
Administration	110	5.85	11	2	1	CHF 597'246.70	CHF 1'129.00	CHF 596'117.70	CHF 595'000.00	CHF 1'117.70	0.19%
Terrains	310	-	-	-	-	CHF 10'000.00	CHF 0.00	CHF 10'000.00	CHF 10'000.00	CHF 0.00	0.00%
Forêts	320	4.00	6	2	-	CHF 379'763.00	CHF 22'657.70	CHF 357'105.30	CHF 362'000.00	-CHF 4'894.70	-1.35%
Bâtiments	350	6.45	8	-	1	CHF 511'818.85	CHF 9'988.40	CHF 501'830.45	CHF 516'000.00	-CHF 14'169.55	-2.75%
Bureau technique	410	4.05	5	-	-	CHF 377'754.30	CHF 23'708.60	CHF 354'045.70	CHF 355'000.00	-CHF 954.30	-0.27%
Routes	430	9.50	10	-	-	CHF 793'342.50	CHF 17'276.30	CHF 776'066.20	CHF 803'000.00	-CHF 26'933.80	-3.35%
Repas de midi	511	1.37	7	-	7	CHF 66'557.75	CHF 0.00	CHF 66'557.75	CHF 61'000.00	CHF 5'557.75	9.11%
Eglise	580	-	3	-	1	CHF 50'078.00	CHF 0.00	CHF 50'078.00	CHF 53'000.00	-CHF 2'922.00	-5.51%
Police	610	2.70	3	-	-	CHF 252'089.90	CHF 0.00	CHF 252'089.90	CHF 253'000.00	-CHF 910.10	-0.36%
31.12.2007		33.92	53	4	15	CHF 3'303'276.00	CHF 74'760.00	CHF 3'228'516.00	CHF 3'253'000.00	-CHF 24'484.00	-0.75%
31.12.2006		33.10	55	4	17	CHF 3'285'154.00	CHF 128'519.20	CHF 3'156'634.80	CHF 3'209'500.00	-CHF 52'865.20	-1.65%

M. Claude-Alain Droz est "recensé" sous la rubrique 110 (0.3 EPT) et sous la rubrique 610 (0.7 EPT).

M. Yvan Gasser, archiviste, ne figure pas dans le calcul des EPT, mais est compris dans le nombre de collaborateurs (salaire horaire).

Dès le 1^{er} septembre 2007, le temps de travail de l'adjointe au boursier communal a été augmenté de 0.15 EPT.

350 Bâtiments

Comme annoncé en 2007, un équivalent de 0.20 EPT représente les travaux d'entretien de la salle de paroisse, de l'Eglise, de la chapelle et des WC adjacents.

511 Repas de midi

L'effectif a été augmenté de 0.27 EPT, dans le cadre de la mise en place de l'accueil du matin des enfants, par l'engagement de Mme Sandra Bonjour.

Autres dépenses

Dans tous les chapitres, les dépenses 2007 sont globalement demeurées proches, voire inférieures au budget.

La Municipalité a utilisé ses compétences pour des dépenses urgentes et imprévisibles dans les cas suivants (les plus importants ont fait l'objet de communications au Conseil communal) :

- compte 110.3151	Entretien mobilier, machines & équipement			CHF	10'056.30
	Réfection partielle des chaises de la Municipalité				
- compte 351.3141.01	Route des Deux-Villages 21			CHF	5'000.00
	Participation au remplacement de la cuisine				
- compte 351.3141.05	Tusy			CHF	9'067.75
	Remplacement du tuyau de fumée	CHF	2'320.95		
	Etayage d'urgence de la toiture	CHF	1'497.00		
	Remplacement du potager à bois	CHF	5'249.80		
- compte 352.3141.01	Route des Deux-Villages 23			CHF	5'093.35
	Remplacement fenêtre du carnotzet				
- compte 352.3141.03	Complexe du Clos-Béguin			CHF	37'518.50
	Installation des caméras de surveillance	CHF	33'126.80		
	Création d'une fresque	CHF	4'391.70		
- compte 352.3141.06	Cantine (vestiaires du FC St-Légier)			CHF	8'802.75
	Remplacement du boiler				
- compte 352.3141.08	Bâtiment de la voirie			CHF	6'353.80
	Révision de trois citernes				
- compte 352.3141.09	Cantine de Praz-Dagoud			CHF	4'788.20
	Remplacement de la machine à laver				
- compte 810.3144	Service des eaux			CHF	62'020.90
	Clôture autour du réservoir de la Baillaz	CHF	10'815.00		
	Remplacement conduite adduction				
	Bois Devin et La Praz (comm. 09/2007)	CHF	51'205.90		

RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales de 2007 sont supérieures au budget (+ CHF 2'126'954.55) et à l'exercice précédent (+ CHF 1'240'000.00).

Les taux de taxations définitives au 31 décembre 2007 sont les suivants :

2004	99,00%
2005	96,70%
2006	69,70%

Quant à 2007, ce sont les acomptes qui sont pris en compte.

S'agissant des impôts aléatoires (droits de mutation, impôt sur les successions et donations et impôt sur les gains immobiliers), on relève une hausse de l'ordre de CHF 1'295'009.55 par rapport au budget et une hausse de l'ordre de 29% par rapport à l'augmentation déjà enregistrée en 2006.

Le tableau ci-après donne les détails de ces divers éléments.

Récapitulation des recettes fiscales (non compris impôt foncier, chiens et patentes)

	Comptes 2007		Budget 2007		Comptes 2006	
Impôts ordinaires PP	CHF	12'416'965.10	CHF	12'017'000.00	CHF	11'857'477.50
Impôts ordinaires PM	CHF	721'828.30	CHF	351'000.00	CHF	552'295.75
Impôt foncier	CHF	981'151.60	CHF	920'000.00	CHF	931'381.00
Impôts ordinaires	CHF	14'119'945.00	CHF	13'288'000.00	CHF	13'341'154.25
Impôts aléatoires	CHF	2'045'009.55	CHF	750'000.00	CHF	1'583'889.35
	CHF	16'164'954.55	CHF	14'038'000.00	CHF	14'925'043.60

Ces bons résultats fiscaux et plus particulièrement ceux aléatoires ont permis de réduire l'excédent de dépenses budgétisées, cependant, ceci de façon insuffisante et se répercutant sur une insuffisance de trésorerie s'étalant sur toute l'année 2007.

Le tableau détaillé des investissements (format A3) donne tous les détails des investissements, notamment ceux engagés dans l'exercice sous revue, ainsi que les amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif.

La dette d'investissements au 31 décembre 2007 est de CHF 23'473'512.55 (2006 : 23'663'362.55), et se répartit ainsi :

	Solde au 01.01.2007	Solde au 31.12.2007	Augmentation / diminution 2007
Patrimoine financier	356'871.10	500'146.55	143'275.45
Patrimoine administratif	15'437'422.30	15'875'398.30	437'976.00
Patrimoine administratif - Egouts (comptes affectés)	6'283'032.90	6'285'050.25	2'017.35
Patrimoine administratif - Eau potable (comptes affectés)	1'971'467.85	2'575'360.90	603'893.05
	24'048'794.15	25'235'956.00	1'187'161.85

L'ENDETTEMENT ET LES INTERETS PASSIFS

Le tableau des emprunts donne tous les détails des emprunts et des intérêts.

Les intérêts ont été ventilés sur les comptes affectés, soit le service des égouts et le service des eaux, en proportion de la valeur résiduelle des investissements à amortir en début d'exercice et en tenant compte des avances et / ou réserves de ces comptes.

Les intérêts des dettes à court terme et des dettes à long terme non affectées (comptes 220.3210 et 220.3223) sont légèrement supérieurs au budget (+ CHF 16'600.-).

La Municipalité a bénéficié d'une offre favorable pour convertir un emprunt existant de CHF 3'000'000.- au taux fixe de 4.07% en un taux fixe de 3.53% (sous certaines conditions). Cette modification ayant eu lieu en octobre, le gain obtenu ne sera réalisé en plein que dès l'année 2008. Le taux d'intérêt moyen pour l'ensemble des emprunts de la commune a ainsi été abaissé à 2.96 % l'an.

FONDS DE RESERVE

Les fonds de réserve font l'objet d'un état en fin de fascicule.

AUTOFINANCEMENT

La marge d'autofinancement (MA) est la suivante :

Compte général :

⇒	Excédent de charges	CHF	- 1'084'192.45	
⇒	Amortissements du patrimoine financier	CHF	24'000.00	
⇒	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	960'501.90	
⇒	Autres amortissements du patrimoine administratif	CHF	31'223.35	
	MA du ménage communal	CHF		- 68'467.20

Comptes affectés :

Egouts	Amortissements	CHF	535'269.70	
	Attribution à la réserve	CHF	<u>39'220.25</u>	CHF 574'489.95
Eaux	Amortissements	CHF	186'474.65	
	Attribution à la réserve	CHF	<u>195'137.30</u>	CHF 381'611.95
PCi	Attribution à la réserve	CHF	84'100.00	
	Prélèvement à la réserve	CHF	- 108'928.20	CHF - 24'828.20
		CHF		931'273.70

La marge d'autofinancement totale est donc de CHF 862'806.50

Les investissements nets 2007 se montent à CHF 2'924'631.45.

Les emprunts ont été amortis financièrement à hauteur de CHF 189'850.00.

Définition

La marge d'autofinancement (MA) (ou cash-flow) correspond à la différence entre les entrées et les sorties de fonds.

La marge d'autofinancement correspond à ce que la commune a dégagé pendant l'exercice pour rembourser ses dettes et / ou pour investir.

POLICE DES CONSTRUCTIONS - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BUREAU TECHNIQUE

⇒ M. Jean-Patrice Krümel, technicien communal, chef du service (3 juin 1991)	100 %
⇒ M. David Ferrari, dessinateur technique (1 ^{er} septembre 1999)	100 %
⇒ M. Alessandro Negro, dessinateur technique (1 ^{er} janvier 2003)	100 %
⇒ Mme Myriam Dénéreaz, (1 ^{er} janvier 2003) dès le 1 ^{er} mai 2007	40 %
⇒ Mme Alexia Bize, (27 février 2006) dès le 1 ^{er} mai 2007	65 %
⇒ Mme Eliane Bettex, (1 ^{er} octobre 1990 à 90%)	

Madame Bettex a fait valoir son droit à la retraite et a cessé son activité au 30 avril 2007.

POLICE DES CONSTRUCTIONS, ENQUETES

- a) Au cours de l'année 2007, le bureau technique a examiné **133** (130 en 2006) projets de constructions, de transformations d'immeubles ou de minime importance, qui ont fait l'objet d'enquêtes publiques ou de dispenses d'enquêtes.
- b) Le bureau technique a soumis **64** (75 en 2006) projets à l'enquête publique et a délivré **56** (70 en 2006) permis de construire. Pour sa part, la commission technique a effectué **72** visites. **30** permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

CONTROLE DES CHANTIERS

Le bureau technique a effectué des contrôles sur **52** (60 en 2006) villas et bâtiments en cours de construction.

L'inspection intercommunale des chantiers a procédé à **288** contrôles (303 en 2006) de sécurité publique et de sécurité au travail sur le territoire de la Commune.

PERMIS DE FOUILLES

Le bureau technique a délivré **36** permis de fouilles sur le domaine public.

PROCEDES DE RECLAME

Le bureau technique a examiné et délivré **8** permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame.

PPA EN COURS D'ETUDE

Mise en valeur de la zone intermédiaire de "Ferreyres" par l'affectation des terrains en zone artisanale, commerciale et agro-viticole

L'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Vevey a procédé à la publication de la vente aux enchères des terrains concernés. La Municipalité a fait part de son étonnement par écrit à cet office, au vu de l'estimation largement surfaite pour des terrains colloqués principalement en zone intermédiaire et, pour une petite partie, en zone de verdure.

Mise en conformité des affectations liées au recyclage des matériaux pierreux et terreux ainsi qu'à l'élevage et à l'entraînement de chevaux dans le secteur de "Bendes"

La Municipalité a sollicité une suspension de deux ans du délai de remise en état des lieux, fixé au 30 juin 2007, pour la partie inférieure de la gravière de « Bendes » sise au Sud-Ouest. Cette requête est motivée par le fait que la commune de St-Légier - La Chiésaz désire réorganiser complètement sa récolte des déchets et saisir l'opportunité de l'exploitation existante de l'entreprise Grisoni & Zaugg SA pour régler cette problématique, ainsi que le stockage des plaquettes de bois et le futur centre de voirie.

Le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, division "sols, carrières et déchets", a accepté cette suspension de délai, afin de fournir le temps nécessaire à la Municipalité pour légaliser le plan partiel d'affectation « En Bendes - La Denèvez ».

Mise en valeur des parcelles au voisinage de l'Eglise de La Chiésaz

Suite à la dernière mise à l'enquête publique complémentaire se terminant le 17 janvier 2007, quatre associations et sept personnes ont confirmé le maintien de leur opposition. Le Conseil communal, dans sa séance du 1^{er} octobre 2007, a accepté les conclusions du préavis municipal, avec douze amendements.

Au vu du nombre et de l'importance des amendements, le Service du développement territorial, sur la base des dispositions de l'article 58, alinéa 5, LATC, a exigé une nouvelle mise à l'enquête publique complémentaire.

Mise en valeur des parcelles 1122, 1886 et 1960 sises au lieu-dit « Au Porteau », à l'amont de l'autoroute A9

L'avancement du dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Urech, membre de la commission consultative d'urbanisme (CCU), urbaniste et Krümel, technicien communal. Les derniers réglages du plan, du règlement et du rapport de présentation 47 OAT, avec ses volets environnementaux, sont en cours de finition.

Mise en valeur des parcelles 1867, 1868 et 1869 sises au lieu-dit « En Granchamp », à l'Est de la gare de St-Légier

Le Service cantonal de l'aménagement du territoire a transmis son rapport d'examen ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une exposition publique ainsi qu'une séance d'information ont eu lieu du 12 au 16 mars 2007.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 2 novembre au 3 décembre 2007 et a suscité le dépôt de 7 oppositions et 4 observations.

Modification du PPA « Milavy », secteur A - ilot hôtel

Conformément aux dispositions de l'article 56 LATC, le dossier a été soumis à l'examen préalable. Le Service cantonal de l'aménagement du territoire a transmis son rapport d'examen ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une exposition publique ainsi qu'une séance d'information ont eu lieu du 21 au 25 mai 2007.

Les documents ont été soumis à l'enquête publique du 17 août au 17 septembre 2007 et ont suscité le dépôt de 3 oppositions et 1 observation.

Des séances de conciliation ont permis le retrait de 2 oppositions.

Projet de PPA « Praz-Dagoud Ouest »

L'avancement du dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Filippozzi, membre CCU, architecte et Krümel, technicien communal. A chaque étape importante, la validation par la CCU et la Municipalité est sollicitée.

Sur la base d'une étude exploratoire pour l'implantation d'une école privée, le dossier a été finalisé au niveau de sa structure et de la présentation des éléments suivants :

- ⇒ Le projet de plan partiel d'affectation
- ⇒ Le projet de règlement
- ⇒ Le projet de rapport d'aménagement
- ⇒ Le projet de notice d'impact sur l'environnement
- ⇒ Le projet de notice technique sur le trafic.

Tous les documents ont été transmis au Service du développement territorial pour examen préalable.

Nouveau projet de PPA « Pré Blanc » (ex-Lémanparc)

Un groupe de travail suit l'avancement des études. Il est formé de Mme Sinclair, Promove, MM. de Gautard, Syndic, Brachetta, Groupe opérationnel des pôles, Luy, Service de l'environnement et de l'énergie, Wust, Développement territorial, Filippozzi, membre CCU, Studer et Mayer, K-Werstatt et Krümel, technicien communal.

A ce stade, la phase de l'établissement d'un « masterplan » et d'une évaluation territoriale stratégique régionale représente le gros du travail de base nécessaire à la bonne marche et à l'évolution du dossier.

PLANS SPECIAUX LEGALISES

Le plan de quartier « Domaine de Jolimont » a été approuvé préalablement par le Département compétent et mis en vigueur le 13 février 2007.

SECURITE DE L'ESPACE PUBLIC, TRANQUILLISATION DU TRAFIC A LA ROUTE DES DEUX-VILLAGES, SECTEUR "LES LILAS - GIRATOIRE DE LA CHIESAZ"

Les bureaux d'ingénieurs civils Apex SA à Blonay et Philippe Cottet à Châtel-St-Denis ont préparé le projet de cahier des charges et conditions particulières en vue de la procédure des marchés publics. Celui-ci doit être validé par la Municipalité.

REVISION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION (PGA)

Ce dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Sulliger, président, avocat, membre de la CCU, de Gautard, Syndic, Filippozzi, architecte, membre CCU, Urech, urbaniste, membre CCU et Krümel, technicien communal, qui se réunit, avec le bureau Team Plus à Lausanne (mandataire principal) à raison d'une séance mensuelle environ.

L'étude a été poursuivie par la phase de l'élaboration des projets du plan des zones, règlement, rapport explicatif, plans des limites des constructions et plans de constatation de la nature forestière.

Ces documents ont été transmis au Service du développement territorial pour un examen préalable, dont la durée probable devrait être de 6 mois.

SYSTEME INFORMATISE DU TERRITOIRE (SIT)

Les réalisations principales pour l'année 2007 ont été les suivantes :

- ⇒ Mise à jour du plan parcellaire et des rues au 1:2500 pour les services communaux
- ⇒ Mise à jour des bâtiments soumis à l'enquête publique, suivi et avancement des constructions
- ⇒ Intégration des données EU, EC et eau potable fournies par les géomètres pour les chantiers communaux
- ⇒ Mise à jour du plan cadastral
- ⇒ Fourniture de plans d'assainissement, cadastre, etc, aux architectes, géomètres, ingénieurs et entrepreneurs.

DOSSIER TRAITE PAR LE TRIBUNAL FEDERAL EN 2007

Néant.

DOSSIERS EN SUSPENS DEVANT LE TRIBUNAL FEDERAL AU 31 DECEMBRE 2007

- ⇒ Recours Yves Bettex contre la Municipalité et l'arrêt du Tribunal administratif du 29 novembre 2007, accordant l'autorisation pour le modérateur de trafic sis devant le local de la voirie.

DOSSIERS TRAITES PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF EN 2007

Le Tribunal administratif a statué à une reprise en 2007 :

- ⇒ Le 29 novembre 2007, sur le recours de M. Yves Bettex contre la décision de la Municipalité du 22 septembre 2006 refusant de modifier le modérateur de trafic devant le bâtiment de la voirie, sis à la route du Tirage. Le recours a été rejeté.

DOSSIERS EN SUSPENS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF AU 31 DECEMBRE 2007

Le Tribunal administratif doit encore statuer dans l'affaire suivante :

- ⇒ Recours de M. Philippe Huguenin contre la décision de la Municipalité du 2 avril 2007 accordant l'autorisation d'aménager un chemin d'accès et 4 places de parc au chemin des Jaquerodes 1 et 1A
- ⇒ Recours de l'Atelier Volet SA contre la décision de la Municipalité du 25 avril 2007 lui enjoignant de réaliser divers travaux en relation avec la pose sans autorisation d'une statue en bois représentant « Pinocchio »
- ⇒ Recours de Mmes et MM. Philippe et Evelyne Morel, Frédéric et Christine Baumann Bonjour contre la décision de la Municipalité du 25 octobre 2007 autorisant la construction de 11 villas, individuelles avec couverts à voitures, au chemin de la Duchesne.

CHANTIERS COMMUNAUX

Le bureau technique a participé en 2007 aux séances de chantier des objets suivants :

- ⇒ Assainissement Axe Ouest, étape IV, chemins de l'Aubousset et de l'Arbériat
- ⇒ Elargissement des chemins de l'Eglise et des Osches, création d'un trottoir et pose de l'éclairage public
- ⇒ Bouclage d'eau potable et changement du régime de pression aux chemins de la Forestallaz et des Cerisiers, sentiers de la Clavaz-Gare et de la Scie
- ⇒ Forages dans la Haute-Veveyse de Fégire pour la prospection hydrogéologique
- ⇒ Remplacement d'une conduite d'eau potable et défense incendie « En Cen de Bergoz » suite à un glissement de terrain
- ⇒ Giratoire de Gilamont, pose du tapis définitif et réception des travaux.

TOURISME

Le nouveau règlement sur la taxe de séjour a été adopté pour une meilleure autonomie de la région (préavis 18-2007). L'abolition de la taxe cantonale est compensée par l'adoption de la taxe intercommunale.

DOMAINES

ALPAGES

A l'instar des années précédentes, le chalet d'alpage de Fontannaz-David est toujours loué à un agriculteur de la commune.

DECHARGE TERREUSE DE L'ARBERIAT

La décharge terreuse de l'Arbériat est enfin terminée et pourra être remise à l'agriculture en 2008.

FORETS

PERSONNEL

L'effectif de notre équipe communale est constitué de quatre collaborateurs forestiers-bûcherons, y compris le chef du service.

Deux apprentis complètent le service.

Composition du service des forêts

⇒ M. Alex Combernous, chef du service (14 août 1995)	100 %
⇒ M. Philippe Genoud (1 ^{er} octobre 1989)	100 %
⇒ M. Jean-Paul Tavazzi (1 ^{er} décembre 1989)	100 %
⇒ M. Gérard Lecoultre (4 septembre 1995)	100 %
⇒ M. Rudy Liaudat, apprenti de 3 ^{ème} année (23 août 2004)	
⇒ M. Marc Holenstein, apprenti de 1 ^{ère} année (1 ^{er} août 2006)	
⇒ M. Sébastien Genton apprenti de 1 ^{ère} année (1 ^{er} août 2007)	

M. Rudy Liaudat a terminé son apprentissage avec succès. Son contrat de travail a été prolongé jusqu'à la fin 2007.

M. Marc Holenstein a décidé de cesser son apprentissage de forestier bûcheron et a rompu son contrat, d'un commun accord avec la Municipalité, en novembre 2007.

DONATION - ACHAT DE TERRAINS - SERVITUDE

M. Robin Kemball a fait don de la parcelle no 1481, de 218 m², sise au chemin du Péage, à la commune.

En outre, la commune s'est portée acquéreur des parcelles suivantes :

- ⇒ Parcelle forestière no 50, sise aux Covats, propriété de l'hoirie Chabloz, pour un montant de CHF 11'590.-
- ⇒ Parcelle forestière no 1523 d'une surface de 2'581 m² sise à la route de Châtel-St-Denis, propriété de l'UBS SA, pour un montant de CHF 9'350.-
- ⇒ Parcelle inculte no 1983 d'une surface de 987 m² sise au chemin de Malavernaz, propriété de M. Claude Joss, pour un montant de CHF 1'460.-.

La servitude suivante a été inscrite :

- ⇒ Servitude de passage public pour piétons et pour tous véhicules ainsi que de canalisations sur les parcelles 2745 et 2746 sises à la route du Château, propriétés de Mme et M. et Nicole et Eric Leu et de M. René Sommer, pour un montant de CHF 18'778.60.

EXPLOITATION

L'exploitation forestière en quelques chiffres :

- ⇒ Surface de soins culturaux exécutés sur propriété communale : 70 ares dans le secteur de La Joux
- ⇒ Fauchage des plantations suite à l'ouragan Lothar : 50 ares
- ⇒ Volume de bois exploité sur la propriété communale : 1'883 m³

- ⇒ Volume de bois exploité dans le projet Basse-Veveyse 2^{ème} étape : 1'167 m³
- ⇒ Fabrication de bois de feu à l'aide du camion fendeur : 574 stères
- ⇒ Vente de bois de feu : 321 stères
- ⇒ Volume de châblis (bois bostryché, déraciné ou cassé) : 10 m³.

LES TRAVAUX DU SERVICE

Mis à part les travaux d'entretien courant de la forêt, l'équipe s'est notamment occupée de l'entretien du parcours Vita, du chemin du 700^{ème} et de la fabrication d'une cabane en bois rond pour la place de jeux de Praz-Dagoud.

Elle a également contribué à des travaux de rénovation au chalet des Mossettes avant son incendie.

L'équipe participe régulièrement à l'accueil de classes en forêt, pour le passeport vacances et organise, chaque année, l'arbre des 7 ans pour des classes de St-Légier-La Chiésaz.

Enfin, ce service contribue à l'entretien de biotopes d'importances, tels que le sentier de la tourbière des Tenasses et les biotopes à vipères aux Ruyères (Chardonne), de Bendes et du Flumez.

Le martelage de nos forêts a eu lieu les 6 et 20 juin 2007.

La formation des apprentis est également une part importante du travail de l'équipe.

Création de deux places à bois

Le projet de création de deux places à bois dans la région de la Denévez n'a pas pu être mené à bien avant la fin de l'année, le WWF ayant fait opposition. La réalisation de ces deux projets se fera dans le courant 2008.

Equipement, véhicules

Le nouveau chariot élévateur, livré en juin 2007, fonctionne à satisfaction.

Formation continue - sécurité

Un collaborateur du service des forêts a suivi un cours de grimpe (escalade des arbres).

Cahier des charges

Un nouveau cahier des charges a été élaboré pour le chef de service.

Notre chef du personnel a par ailleurs « porté à bout de bras » la réalisation d'un projet de cahier des charges pour le garde forestier de notre triage, qui soit compatible avec les compétences de notre chef de service forestier communal. Il est en attente d'être accepté par le triage de la Veveyse.

Pistes forestières

Entretien habituel des pistes forestières, sans nouvelle création en 2007.

TRAVAUX POUR TIERS

L'équipe communale a effectué des travaux chez les propriétaires privés pour un montant d'environ CHF 35'000.-. Il s'agit essentiellement d'abattages d'arbres isolés ou d'élagages avec évacuation du bois et des branches ainsi que quelques interventions pour lutter contre la chenille processionnaire.

BATIMENTS

PERSONNEL

Le nettoyage et l'entretien courant des bâtiments communaux sont assurés par six concierges et un aide-concierge, soit :

⇒ M. Raymond Grand, chef du service (5 janvier 1989)	100 %
⇒ M. William Schnorf (1 ^{er} avril 1982)	100 %
⇒ M. Christian Jan (11 mars 1985)	100 %
⇒ Mme Dominique Schnorf (1 ^{er} avril 1982)	100 %
⇒ M. Fabian Golaz, (23 août 1999)	75 %
⇒ M. Claude-Alain Perrin (18 juin 2007)	100 %
⇒ Mme Evelyne Perrin (12 novembre 2007)	70 %
⇒ M. Michel Sculati (1 ^{er} août 2002 - 16 août 2007)	
⇒ Mme Caroline Blanchod (1 ^{er} septembre 2003 - 31 octobre 2007)	

Pour faire suite au départ à la retraite de M. Michel Sculati, la Municipalité a procédé à l'engagement de M. Claude-Alain Perrin.

Par ailleurs, Mme Evelyne Perrin a été engagée suite à la démission de Mme Caroline Blanchod.

Ces deux engagements ont eu lieu après une mise au concours et étude de plusieurs dossiers ainsi que des auditions pour la première place.

PISCINE ET SALLES DE SPORTS

Le bassin, ouvert au public les mercredis et vendredis, est surveillé en permanence par deux personnes, dont une au moins est titulaire du brevet de sauvetage. Sept surveillants assurent un tournus pour ces deux postes.

En 2007, près de 300 cartes d'accès au bassin de natation ont été délivrées par le greffe municipal (confection des cartes & prise des photos).

PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE (terrains non compris)

Immeuble du patrimoine administratif

No ECA	Bâtiment	Situation	Valeur ECA	
181	Edicule public	Route des Deux-Villages	CHF	93'068
261	Collège de la Chiésaz	Route des Deux-Villages 49	CHF	4'101'386
372	Eglise de la Chiésaz	Chemin de l'Eglise	CHF	3'714'342
380	Local de débit	Route des Deux-Villages	CHF	333'346
393	Grande salle	Route des Deux-Villages	CHF	3'265'189
520	Vestiaires FC (nouveaux)	Chemin de Praz-Dagoud	CHF	326'445
522	Stand de Praz-Dagoud (ancien)	Chemin de Praz-Dagoud	CHF	347'687
731	Cantine de Praz-Dagoud	Chemin de Praz-Dagoud	CHF	405'343
763	Bâtiment forestier	Route de Châtel-St-Denis	CHF	1'077'318
799	Laiterie de Saumont	Route de Châtel-St-Denis	CHF	33'690
1082	Chapelle funéraire	Chemin de l'Eglise	CHF	207'952
1104	Réservoir d'eau potable	Chemin de la Baillaz	CHF	680'093
1105	Réservoir d'eau potable	Chemin de la Baillaz	CHF	732'406
1194	Collège du Clos-Béguin (étapes I & II)	Route des Areneys	CHF	4'895'150
1195	Collège du Clos-Béguin (habitation)	Route des Areneys	CHF	440'929
1196	Bâtiment de la voirie	Route du Tirage 17	CHF	2'688'424
1232	Vestiaires, buvette FC	Chemin de Praz-Dagoud	CHF	497'605
1299	Bâtiment du feu	Chemin de Pangires 2	CHF	2'861'530
1334	Collège du Clos-Béguin (garages)	Route des Areneys	CHF	46'141
1462	Collège du Clos-Béguin (étape III)	Route des Areneys	CHF	9'299'993
1542	Réservoir d'eau potable	Les Chevalleyres (Blonay)	CHF	889'352
1625	Maison Communale	Route des Deux-Villages 23	CHF	3'394'084
1631	Stand de Praz-Hier	Route de Châtel-St-Denis	CHF	884'820
2610	Couvert de protection cibles Praz-Hier	Route de Châtel-St-Denis	CHF	43'750
2037	Chambre de rassemblement des Allamands	La Cergne - Les Conversions	CHF	109'862
2038	Réservoir de l'Arbériat	Chemin de l'Aubousset	CHF	1'307'041
2079	Collège du Clos-Béguin (étape IV -V)	Route des Areneys	CHF	9'712'318
2239	Cabanon (cimetière)	Chemin de l'Eglise	CHF	10'510
2353	Pavillon Exposition	Route de Châtel-St-Denis	CHF	55'245
		TOTAL	CHF	<u>52'455'019</u>

IMMEUBLE DU PATRIMOINE FINANCIER

No ECA	Bâtiment	Situation	Valeur ECA	
378	Auberge Communale	Route des Deux-Villages 78	CHF	3'645'123
387	Habitation	Chemin de l'Eglise 6	CHF	551'354
388	Carnotzet des pompiers	Chemin de l'Eglise 6	CHF	295'735
564	Habitation et rural	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	197'749
565	Habitation	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	548'990
567	Rural	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	93'100
568	Rural	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	263'671
606	Habitation et rural	"En Tusy"	CHF	382'442
634	Chalet de la Cergne	La Cergne - Les Conversions	CHF	264'750
642	Chalet d'alpage	Les Mossettes (<i>c.f. bas de page</i>)	CHF	145'000
645	Chalet de la Scie	La Cergnette - Les Issalets	CHF	251'843
709	Chalet-rural d'alpage	Fontannaz-David	CHF	715'147
710	Rural	Fontannaz-David d'En-Haut	CHF	223'908
889	Ecurie	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	41'434
943	Restaurant La Châ	Propriété commune avec Blonay	CHF	280'174
1020	Garage	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	143'501
1095	Ancien local du feu/Garage	Chemin de l'Eglise	CHF	293'727
1625	Immeuble boulangerie	Route des Deux-Villages 21	CHF	4'521'224
2028	Hangar agricole	Domaine du Maravau - Chemin de la Denévaz	CHF	16'950
		TOTAL	CHF	<u>12'875'822</u>

Le montant de CHF 280'174.- représente le 50% de la valeur ECA du restaurant de la Châ, ce bâtiment appartenant pour moitié à la commune de Blonay.

La valeur ECA de nos bâtiments se monte à plus de 65 millions. La valeur au bilan est d'environ 14 millions. Un montant de CHF 535'000.- a été dépensé pour l'entretien, ce qui représente le 0.8% de la valeur des bâtiments, auquel il faut ajouter les investissements selon le tableau annexé.

INONDATIONS

Lors des intempéries de la Pentecôte (26 et 27 mai 2007), plusieurs inondations importantes se sont produites dans notre région. La plus conséquente nous concernant a touché la nouvelle salle de gymnastique du collège du Clos-Béguin.

Au vu de la nature des dégâts, la totalité du revêtement de sol a dû être remplacé. Pendant la période d'assèchement, soit avant le début des gros travaux, la salle a été à nouveau inondée, et ceci par deux fois. Depuis les vacances scolaires d'octobre, tout fonctionne à la satisfaction générale.

INCENDIE

Suite à l'orage de grêle du 18 juillet 2005, le toit du chalet des Mossettes a été recouvert de nouveaux tavillons sur près de la moitié de la toiture (préavis 01-2007).

A peine un mois après la fin des travaux, soit le 25 septembre 2007, un incendie a totalement détruit ce chalet d'alpage du 19^{ème} siècle. L'enquête judiciaire n'est pas terminée et les conclusions ne sont pas encore connues.

Soucieuse de conserver ce magnifique patrimoine, la Municipalité a l'intention de présenter un préavis qui devrait tenir compte du désir, déjà annoncé, d'y adjoindre une buvette d'alpage.

INAUGURATION

La cuisine du restaurant du remonte-pente de la Châ a dû subir de gros travaux afin de pouvoir rester ouverte au public. En l'espace de neuf mois, la rénovation a été entreprise et réalisée après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires ainsi que l'aval des deux Conseils communaux de St-Légier-La Chiésaz et Blonay. Les travaux ont été menés à bien dans les délais prévus et sans dépassement.

ENTRETIENS

La mise en route du chauffage à bois s'est trouvée perturbée par l'obsolescence des pompes et des régulateurs du collège du Clos-Béguin. Ces installations, datant de 1979, ont été changées et permettent maintenant un chauffage optimal.

D'autres bâtiments ont retenus l'attention de la Municipalité et feront très prochainement l'objet de travaux d'entretien. Il s'agit notamment de Praz-Dagoud, de la ferme de Tusy et du domaine du Maravau.

GRELE DU 18 JUILLET 2005

A peu de choses près, tous les travaux de réparation ont été effectués. Une communication sera faite courant 2008 pour clore définitivement ce dossier.

TRAVAUX

PERSONNEL DU SERVICE DE LA VOIRIE

Le service de la voirie comprend neuf personnes à plein temps et un temps partiel :

⇒ M. Francis Masson, chef du service (1 ^{er} août 1995)	100 %
⇒ M. Frédéric Streit (1 ^{er} janvier 1974), dès le 1 ^{er} juillet 2007	50 %
⇒ M. Daniel Mosimann (1 ^{er} juillet 1986)	100 %
⇒ M. Bernard Weiss (1 ^{er} novembre 1983)	100 %
⇒ M. Angelo Cupaiolo (1 ^{er} juillet 1990)	100 %
⇒ M. Alain Ostertag (1 ^{er} juin 1991)	100 %
⇒ M. Jean-Marc de Joffrey (1 ^{er} septembre 1998)	100 %
⇒ M. Fabien Rossel (1 ^{er} mai 2000)	100 %
⇒ M. Christian Mérinat (1 ^{er} mai 2001)	100 %
⇒ Mlle Ludivine Favre (1 ^{er} janvier 2007)	100 %

Le taux d'activité de M. Frédéric Streit a été réduit à 50 % dès le 1^{er} juillet 2007, suite à sa demande de retraite anticipée partielle. Bien qu'inscrit au budget 2007, l'engagement d'un 0.5 EPT complémentaire à cette date a été reporté, d'entente entre la Municipalité et le chef du service.

TACHES USUELLES EFFECTUEES

Routes et chemins

- ⇒ Nettoyage des routes et chemins
- ⇒ Fauchage des talus et entretien des bords de routes
- ⇒ Fauchage des parcelles communales
- ⇒ Marquage des routes et places de parc
- ⇒ Salage, déneigement des routes, chargement et transport de la neige en divers endroits
- ⇒ Pose de plaques de noms de rues et de numéros de bâtiments
- ⇒ Pose et remplacement de signaux, balises et bornes de routes
- ⇒ Réfection des sentiers pédestres
- ⇒ Pose et remplacement de barrières
- ⇒ Nombreux travaux de manutention pour la mise en place des zones 30 km/h.

Ainsi que les travaux particuliers suivant :

- ⇒ Aménagement d'une place Pédibus au sentier de la Scie
- ⇒ Pose de barrières - chicanes au sentier de la Scie au droit du passage à niveau
- ⇒ Drainage de talus et réfection du sentier de la Bousse
- ⇒ Réfection du chemin du Petit-Bosquet
- ⇒ Création d'une place en pavés et pose d'un banc au chemin de la Pacottaz
- ⇒ Remplacement d'un regard (câbles électriques) sur la petite place de Bottassioux
- ⇒ Travaux de recherche archéologiques sur la parcelle de la chapelle
- ⇒ Travaux de fouilles et maçonnerie pour la pose d'un Parkomatic à la halte du Château d'Hauteville
- ⇒ Goudronnage et pose de grilles sur le chemin d'accès à la grange de l'Auberge communale
- ⇒ Pose de rigoles alpines et goudronnage du chemin de la ferme de Bendes
- ⇒ Pose de rigoles alpines et goudronnage de la partie inférieure du chemin du Chevalet
- ⇒ Goudronnage du trottoir de la route de la Gare
- ⇒ Réfection sommaire du trottoir du chemin de La Veyre-d'En-Haut.

Ruisseaux, sources, fontaines

- ⇒ Nettoyage des lits et berges de ruisseaux
- ⇒ Nettoyage des édicules publics et des fontaines communales.

Déchets

- ⇒ Ramassage et tri des objets encombrants
- ⇒ Chargement, sur appel, d'objets encombrants à éliminer hors des dates officielles de ramassage
- ⇒ Mise en place de la remorque basculante pour débarras d'appartements partiels ou complets, puis vidange à la SATOM
- ⇒ Empilage des branches sur la place de Pangires
- ⇒ Récupération et transport des capsules Nespresso chez le recycleur
- ⇒ Démontage de roues et transport de pneus à la cimenterie d'Eclépens
- ⇒ Chargement et transport de fûts de piles au Cridec à Eclépens
- ⇒ Chargement et transport de déchets spéciaux tels que batteries, peintures, produits de traitement, tubes néons, etc, au SIGE à Vevey
- ⇒ Vidange des conteneurs à cendres provenant de la centrale de chauffage à bois
- ⇒ Pose de "Moloks" au chemin dans le secteur des travaux sur le réseau des eaux de l'axe Ouest
- ⇒ Pose et remplacement de corbeilles à déchets.

Manifestations

- ⇒ Nombreux transports de tables, bancs et chaises
- ⇒ Pose des oriflammes et des drapeaux, transport de la fanfare pour la diane du 1^{er} août
- ⇒ Travaux de montage, aménagement divers
- ⇒ Transports pour les manifestations du 1^{er} août, du culte au château et de la Fête des Ecoles
- ⇒ Pose du drapeau sur le clocher de l'Eglise, le 24 janvier, 14 avril et 1^{er} août
- ⇒ Transport de matériel et mise en place pour la Route Gourmande
- ⇒ Transport de matériel pour le Téléthon
- ⇒ Pose des guirlandes d'éclairage et des enseignes pour la St-Nicolas.

Parcs, jardins et terrains de sports

- ⇒ Entretien des places, parcs et terrains de sports
- ⇒ Entretien des alentours des bâtiments communaux (tonte de gazon, taille d'arbres et buissons, plantations diverses)
- ⇒ Entretien des plantes à l'intérieur des bâtiments communaux
- ⇒ Entretien complet des aménagements extérieurs du stand de Praz-Hier.

Cimetière

- ⇒ Travaux liés aux inhumations, à l'entretien et à l'aménagement
- ⇒ Entretien du jardin du souvenir.

TRAVAUX PARTICULIERS EXECUTES

Les travaux d'aménagements (par exemple : installation de barrières, aménagement place pour "Molok") sont mineurs en regard de l'ensemble des heures du service. De plus, ceux-ci sont en général

exécutés en période creuse de l'année, permettant une occupation optimale et régulière du personnel de voirie.

Il reste que les activités particulières sont nombreuses :

Eclairage public

Dans son souci de diminution de la pollution lumineuse et de l'économie d'énergie, la Municipalité a revu à la baisse les normes appliquées dans le cadre de projets d'éclairage public sur le territoire communal. Le projet de trottoir des Osches (préavis 8/2007) a été réalisé selon ces nouvelles directives. En combinaison à un choix de source d'éclairage présentant une meilleure efficacité lumineuse, ces adaptations sont très bien acceptées du public.

Déchets

- ⇒ Pose d'un "Molok" à ordures et un à verre au chemin des Cerisiers
- ⇒ Remplacement et pose de nombreuses corbeilles à déchets
- ⇒ Participation du chef de service à de nombreuses séances de GEDERIVIERA pour l'élaboration d'un règlement intercommunal sur la gestion des déchets et le prélèvement d'une taxe.

Signalisation

- ⇒ Modification de la signalisation Baillaz - Chermiaux
- ⇒ Suppression des bacs sis devant le bureau de Poste et pose de bornes
- ⇒ Pose de bornes à la route des Areneys, aux alentours du ralentisseur
- ⇒ Pose de socles et remplacement de signaux à la route d'Hauteville, à la route de la Gare, etc.
- ⇒ Aménagement de la zone 30 km/h de Fenil - Ferreyres
- ⇒ Modification de la signalisation du carrefour de la Place.

Eaux claires, eaux usées

- ⇒ Remplacement de 7 grilles pour l'évacuation des eaux pluviales au chemin de La Veyre-d'En-Haut
- ⇒ Remplacement d'une grille au bas du chemin de la Tuilière
- ⇒ Remplacement de 2 grilles au sentier de Sautenoux, au droit de l'entrée de la garderie
- ⇒ Remplacement de bordures d'entrée d'eau au chemin de Chamoyron, à la route d'Hauteville et à la route du Montéliza
- ⇒ Ouverture des derniers regards d'eaux claires et usées, remplacement de nombreuses fixations
- ⇒ Finitions et pose d'un regard sur la citerne à eau pluviale de l'Eglise de La Chiésaz
- ⇒ Evacuation de gravats après le débordement du ruisseau de Fontannaz-David
- ⇒ Pose de clôtures autour du réservoir de la Baillaz.

Parcs et jardins

- ⇒ Aménagements extérieurs autour du bâtiment sis au chemin de Pangires 2 suite à la construction de la centrale de chauffage à bois
- ⇒ Abattage de cerisiers dangereux le long du chemin de Praz-Dagoud
- ⇒ Conception et réalisation des aménagements du giratoire de Gilamont
- ⇒ Elagage complet des tilleuls entre les deux vestiaires du football en collaboration avec le service des forêts et une entreprise privée
- ⇒ Façonnage de socles et divers aménagements pour le cabanon de Praz-Dagoud.

Bâtiments

- ⇒ Evacuation complète du matériel et mobilier la grange du Maravau
- ⇒ Montage d'une étagère à matériel dans le cabanon du cimetière
- ⇒ Creuse et pose de dalles au stand de Praz-Hier entre le stand et la ciblerie
- ⇒ Démontage de portails dans les dépôts TL de Malley en vue de leur reprise et de leur installation au futur centre de tri des déchets de Bendes
- ⇒ Travaux de démolition et de maçonnerie pour la pose d'une porte sectionnelle à la cantine de Praz-Dagoud.

Divers

Préparation de la journée du 21 avril (présentation du service au Conseil communal).

DECHETS

Données statistiques 2007

	Poids			Coût de collecte total	Coût transport départ St-Légier / location par tonne		Coût élimination et péréquation par tonne		Coût total par tonne	
	Tonnes	%	var 2006		total	total	total	total	total	total
Incinérables										
Déchets ménagers	1'470	45.6%	+5.6%	206'478	49'854	33.91	208'042	141.53	464'374	315.90
Objets encombrants	154	4.8%	-1.4%	19'497	8'465	54.97	30'131	195.65	58'093	377.23
Recyclables										
Fer et métaux, aluminium	27	0.8%	-21.4%	0	1937	72.43	6'622	247.65	8'559	320.08
Déchets de jardin	994	30.9%	-10.5%		24'216	24.36	86'915	87.44	111'131	111.80
Verre	217	6.7%	-4.1%	0	13'535	62.37	2'309	10.64	15'844	73.01
Papier	359	11.1%	+9.9%	0	37'971	105.77	1'833	5.11	39'804	110.88
TOTAL	3'221	100%	-0.8%	225'975	135'978	42.22	335'852	104.28	697'805	216.66

Ordures ménagères: y.c. la contribution à la Ville de Vevey pour les ordures du sentier de Clies de CHF 2'939.-

Déchets de jardin: Contrairement aux comptes où les revenus sont comptabilisés séparément depuis l'exercice 2006, la rétrocession de la péréquation des transports de CHF 40'677.13 (contre CHF 32'634.45 l'année précédente) de SA Compost est déduite

Feraille, aluminium: y.c. la contribution Igora - Ferro Recycling CHF 501.75 pour 2007

Verre: y.c. déduction pour récupération de la taxe anticipée (TEA) 2007 de CHF 9'505.85

Papier: Coût d'élimination réduit de CHF 5'883.55 en rétrocessions

La réduction de 0.8% de la quantité totale de déchets traités entre 2006 et 2007 doit être interprétée avec prudence afin d'éviter des conclusions erronées.

EVOLUTION DE LA REPARTITION ET DES CHIFFRES RELATIFS ET ABSOLUS

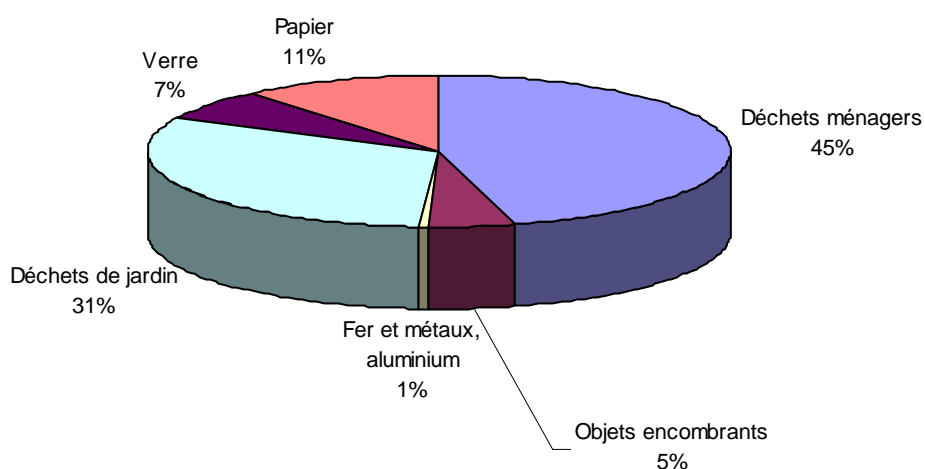
Répartition	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Incinérables:	50.42%	47.70%	51.73%	51.59%	50.16%	50.20%
Recyclables:	49.58%	52.30%	48.27%	48.41%	49.84%	49.80%

Coût moyen par tonne	2007	2006	2005	2004	2003	2002
	321.72	354.29	343.25	324.8	340.85	343.04

La péjoration de la répartition des déchets entre incinérables et recyclables est due à la baisse des déchets verts alors que les incinérables augmentent proportionnellement à la population (respectivement +5,6% et +5,5%). Le coût par habitant a été réduit à celui de 1998 comme le montre le tableau suivant.

Habitants au 31 déc		Total déchets [t]	kg/an par hab.	kg/j par hab.	Coût total	par an / hab.	par jour / hab.
2007	4686	3'221	687.31	1.88	CHF 697'805	CHF 148.91	CHF 0.41
2006	4443	3'246	730.62	2.00	CHF 826'619	CHF 186.05	CHF 0.51
2005	4343	3'107	715.36	1.96	CHF 797'132	CHF 183.54	CHF 0.50
2004	4325	3'073	710.43	1.95	CHF 749'371	CHF 173.27	CHF 0.47
2003	4231	2'902	685.86	1.88	CHF 725'180	CHF 171.40	CHF 0.47
2002	4080	2'829	293.43	1.90	CHF 720'444	CHF 176.58	CHF 0.48
2001	4010	2'861	713.42	1.96	CHF 756'315	CHF 188.61	CHF 0.52
2000	3966	2455	619.01	1.70	CHF 650'912	CHF 164.12	CHF 0.45
1999	3933	2261	574.88	1.58	CHF 633'401	CHF 161.05	CHF 0.44
1998	3906	2095	536.35	1.47	CHF 584'755	CHF 149.71	CHF 0.41

REPARTITION DES DECHETS EN 2007



ORDURES MENAGERES

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	1'470	5.59%	314	CHF 464'374	-4.57%	CHF 99.10
2006	4443	1'392	-3.12%	313	CHF 486'609	-0.77%	CHF 109.52
2005	4343	1437	0.84%	331	CHF 490'404	2.78%	CHF 112.92
2004	4325	1425	5.11%	329	CHF 477'119	3.77%	CHF 110.32
2003	4231	1322	1.61%	313	CHF 449'384	0.85%	CHF 106.21
2002	4080	1301	0.69%	319	CHF 445'596	-8.98%	CHF 109.21
2001	4010	1292	3.70%	322	CHF 489'607	3.84%	CHF 122.10
2000	3966	1246	-0.16%	314	CHF 471'496	0.22%	CHF 118.88
1999	3933	1248	4.60%	317	CHF 472'525	5.38%	CHF 120.14
1998	3906	1193		305	CHF 448'400		CHF 114.80

L'augmentation de 5,5% de la population a entraîné une augmentation similaire des ordures ménagères alors que l'année précédente avait encore enregistré une baisse. Les coûts diminuent grâce à la baisse des tarifs de la SATOM, intervenue en 2007, alors que les coûts de collecte et de transport sont restés pratiquement stables, malgré une nouvelle hausse de la RPLP et des carburants.

DECHETS DE JARDIN

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	994	-10.52%	212	CHF 111'131	-47.09%	CHF 23.72
2006	4443	1'111	22.07%	250	CHF 210'054	17.02%	CHF 47.28
2005	4343	910	-3.40%	209	CHF 179'508	1.40%	CHF 41.33
2004	4325	942	-2.20%	218	CHF 177'063	-2.40%	CHF 40.94
2003	4231	943	0.70%	223	CHF 176'177	-2.30%	CHF 41.64
2002	4080	936	-4.60%	229	CHF 180'377	0.90%	CHF 44.21
2001	4010	981	39.30%	245	CHF 178'806	58.50%	CHF 44.59
2000	3966	704	25.50%	178	CHF 112'830	29.20%	CHF 28.45
1999	3933	561	12.90%	143	CHF 87'345	29.50%	CHF 22.21
1998	3906	497		127	CHF 67'474		CHF 17.27

La diminution de la quantité de déchets verts provient en majeure partie du fait que le dernier broyage en 2006 avait été effectué en décembre, ce qui occasionne un déséquilibre des chiffres par rapport à la réalité. Le tonnage effectif en 2007 reste à un niveau élevé.

Les coûts ont subi une diminution de près de 47%, due principalement aux difficultés d'exploitation de SA Compost Riviera Chablais, qui ont conduit la commune à faire traiter ses déchets par la Coulette durant un peu plus d'un trimestre en 2007 à la moitié du tarif.

Le tableau ne tient pas compte de la réserve faite au 31 décembre 2007 pour la couverture du déficit.

La surveillance du site de Pangires et les dénonciations effectuées ont également exercé une influence positive sur l'évolution des coûts, même si le problème du tourisme des déchets est loin d'être enrayé pour autant.

OBJETS ENCOMBRANTS

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	154	-1.45%	33	CHF 58'093	-6.31%	CHF 12.40
2006	4443	156	-8.08%	35	CHF 62'003	1.26%	CHF 13.96
2005	4343	170	5.60%	39	CHF 61'234	62.20%	CHF 14.10
2004	4325	161	19.40%	37	CHF 37'751	-18.20%	CHF 8.73
2003	4231	133	11.80%	31	CHF 46'714	12.20%	CHF 11.04
2002	4080	119	-9.20%	29	CHF 41'631	9.70%	CHF 10.20
2001	4010	131	12.00%	33	CHF 37'940	17.90%	CHF 9.46
2000	3966	117	17.00%	30	CHF 32'175	12.60%	CHF 8.11
1999	3933	100	-23.70%	25	CHF 28'578	-13.40%	CHF 7.27
1998	3906	131		34	CHF 33'004		CHF 8.45

Les chiffres absolus en termes de tonnage sont comparables à ceux de l'année précédente. La baisse des coûts est, comme dans le cas des ordures ménagères, due à la baisse des tarifs de la SATOM.

FER ET METAUX

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	27	-21.38%	6	CHF 8'559	2.56%	CHF 1.83
2006	4443	34	-2.83%	8	CHF 8'346	7.59%	CHF 1.88
2005	4343	35	6.10%	8	CHF 7'757	-2.00%	CHF 1.79
2004	4325	33	-5.80%	8	CHF 7'605	-18.50%	CHF 1.76
2003	4231	35	52.20%	8	CHF 9'147	13.30%	CHF 2.16
2002	4080	23	-17.90%	6	CHF 8'071	34.40%	CHF 1.98
2001	4010	28	3.70%	7	CHF 3'443	15.20%	CHF 0.86
2000	3966	27	-34.10%	7	CHF 4'059	2.50%	CHF 1.02
1999	3933	41	127.80%	10	CHF 3'961	22.80%	CHF 1.01
1998	3906	18		5	CHF 1'778		CHF 0.46

Métaux

Tonnage

Emportés et recyclés

2007

21.59 t

CHF

.-

2006

29.22 t

CHF 215.20

L'évacuation des métaux s'effectue gratuitement depuis le 2^{ème} trimestre 2006.

Ferraille et aluminium récoltés/conteneurs

Tonnage

Location de conteneurs

Transport et recyclage

- Contribution Igora ferro recycling

Total

5.15 t

CHF 1'936.80

CHF 7'124.00

CHF - 501.75

CHF 8'559.05

4.79 t

CHF 1'936.80

CHF 6'606.00

CHF - 412.30

CHF 8'345.70

VERRE

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	217	-4.12%	46	CHF 15'844	14.22%	CHF 3.38
2006	4443	226	4.30%	51	CHF 13'872	-5.17%	CHF 3.12
2005	4343	217	2.40%	50	CHF 14'629	-3.80%	CHF 3.37
2004	4325	212	4.30%	49	CHF 15'210	0.90%	CHF 3.52
2003	4231	199	3.60%	47	CHF 14'762	-3.80%	CHF 3.49
2002	4080	192	8.50%	47	CHF 15'343	6.20%	CHF 3.76
2001	4010	177	22.10%	44	CHF 14'444	35.30%	CHF 3.60
2000	3966	145	0.70%	37	CHF 10'677	-39.60%	CHF 2.69
1999	3933	144	17.10%	37	CHF 17'673	25.70%	CHF 4.49
1998	3906	123		31	CHF 14'058		CHF 3.60

Pour la première fois depuis le début de ces statistiques, la quantité de verre collectée a diminué. L'augmentation des coûts est la conséquence de la mise en place de plusieurs "Moloks" à verre, ce qui augmente les frais de transport.

PAPIER

Habitants au 31 déc	Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coûts	Evolution coût annuel en %	par hab.	
2007	4686	359	9.94%	77	CHF 39'804	-12.97%	CHF 8.49
2006	4443	327	-3.39%	73	CHF 45'736	4.90%	CHF 10.29
2005	4343	338	12.70%	78	CHF 43'601	25.90%	CHF 10.04
2004	4325	300	7.80%	69	CHF 34'623	14.30%	CHF 8.01
2003	4231	269	4.30%	64	CHF 28'996	-1.50%	CHF 6.85
2002	4080	258	2.40%	63	CHF 29'427	-8.26%	CHF 7.21
2001	4010	252	16.70%	63	CHF 32'075	63.00%	CHF 8.00
2000	3966	216	29.30%	54	CHF 19'675	-15.60%	CHF 4.96
1999	3933	167	25.60%	42	CHF 23'319	16.40%	CHF 5.93
1998	3906	133		34	CHF 20'041		CHF 5.13

Un renversement de situation favorable a permis de transformer les coûts de recyclage en ristournes sur le papier dès le mois d'avril.

PET

15.4 tonnes de PET ont été récupérées durant l'année 2007 (14.3 tonnes en 2006).

DIVERS

Si le recyclage des différents déchets ci-dessous n'a pas d'incidence sur le compte déchets, la prise en charge, la mise en palettes et les éventuels transports représentent un nombre considérable d'heures de travail, soit pour 2007 :

Piles et accumulateurs	0.85 tonnes (revenu de CHF 195.75)
Textiles	33.71 tonnes
Appareils électriques et électroniques soumis à la TAR	10.55 tonnes
Gros appareils électriques ménagers	43 pièces
Réfrigérateurs et congélateurs	49 pièces
Huiles minérales et végétales	3'440 litres

EGOUTS

EAUX USEES ET EAUX CLAIRES (EU / EC)

- ⇒ Suite des relevés et dessin du réseau existant (topologie)
- ⇒ Pompages du dessableur d'eaux claires (équipement se trouvant au chemin des Cerisiers)
- ⇒ Récolte des eaux de surface au chemin de Chaumény.

PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Les tâches suivantes ont été complètement ou partiellement effectuées en 2007 :

- ⇒ Eaux parasites
- ⇒ Zones de danger
- ⇒ Modélisation :
 - sur les risques de refoulement
 - sur les bâtiments isolés
 - sur les bâtiments à mettre en séparatif
 - sur les débits des EC et EU
 - études particulières du réseau d'EC et EU
 - études particulières sur la conception du réseau
 - note de calculs hydrauliques pour les collecteurs communaux des EC
- ⇒ Etablissement du coût des collecteurs et ouvrages existants
- ⇒ Etablissement du coût des collecteurs et ouvrages projetés
- ⇒ Etablissement du rapport technique et financier
- ⇒ Edition du plan PGEE sur SIT communal
- ⇒ Etablissement du mémoire technique
- ⇒ Etablissement du rapport PGEE.

ENTRETIEN

En ce qui concerne les collecteurs, pas de problème particulier à relever en 2007. La campagne des curages et des contrôles préventifs a été effectuée selon le programme annuel, dont voici le relevé des principales interventions :

- ⇒ Curage et entretien annuel collecteurs EU et EC :
 - Collecteur EC entre la halte de St-Légier-Village et la Gare, le long de la voie du C.E.V.
 - Impasse de la Baillaz, suite à une fuite d'eau sur le réseau d'EP
 - Chemin de Pangires, ruisseau canalisé
 - Chemin du Ressayat
 - Chemin de l'Eglise
 - Sentier de Clies
 - Chemin du Clos-de-Leyterand
 - Décharge de l'Arbériat, route de Chambellion
- ⇒ Pose de chambres sur le collecteur d'EC entre la halte de St-Légier-Village et la Gare, le long de la voie du C.E.V.

TEMPLE ET CULTES

Mme Marina Rubin a été engagée en qualité de marguillière dès le 12 juin 2007, en remplacement de M. Eichenberger.

SOCIETES LOCALES

Après quelques mois d'arrêt, l'Union des sociétés et associations locales (USAL) a retrouvé un comité complet, de nouveaux statuts et sera à nouveau sur pied pour les prochaines manifestations (1^{er} août, Fête au Village).

Le groupement des commerçants et artisans (GCA) refait parler de lui après une période discrète. Il a créé la brochure paraissant trois fois par année : le St-Légier animation.

POLICE

POLICE ADMINISTRATIVE

Les tâches de notre collaborateur, M. Claude-Alain Droz, sont en passe d'être redéfinies afin de travailler plus en harmonie et en collaboration avec Sécurité Riviera.

Cette année a vu, après études et conceptions, la création et la mise en place d'un grand nombre de zones 30 km/h et l'amorce d'une politique de maîtrise concernant l'afflux de véhicules de plus en plus important se parquant sur le territoire communal. Cela ne va pas sans développer et organiser de nouvelles zones de parcage. La toute récente mise en marche d'un horodateur à la halte CEV du Château d'Hauteville sert de « zone pilote ». Citons encore le projet « à bout touchant » de la place de la Gare et les études menées dans la zone industrielle.

La gestion de ces dossiers est très chronophage, mais mérite tout le soin accordé.

A ces tâches ponctuelles, il faut ajouter les tâches habituelles concernant :

- ⇒ La commission de police et suivi des dossiers
- ⇒ La police rurale
- ⇒ La police des inhumations, des incinérations et du cimetière
- ⇒ Le contrôle de la signalisation verticale et des marquages routiers
- ⇒ Toutes les tâches qui figurent sous la dénomination « optionnelles » dans le catalogue de prestations de Police Riviera.

A terme, la dénomination « police administrative » disparaîtra au profit d'une nouvelle entité qui reste à définir et à nommer.

POLICE RIVIERA

2007 a été marqué par un effort de St-Légier - La Chiésaz pour s'adapter à l'association de communes Sécurité Riviera. Lentement, effacer les « anciens mécanismes », penser et agir sur un échelon plus régional et utiliser les nouvelles possibilités de collaboration sont des initiatives ambitieuses mais nécessaires que notre administration désire maîtriser.

Notre apprentissage de ce grand appareil sécuritaire doit se poursuivre en 2008, en étant positif et en amenant nos idées.

Le sgtm Marc Schnider fonctionne en tant que répondant de proximité, pour notre commune et pour Blonay.

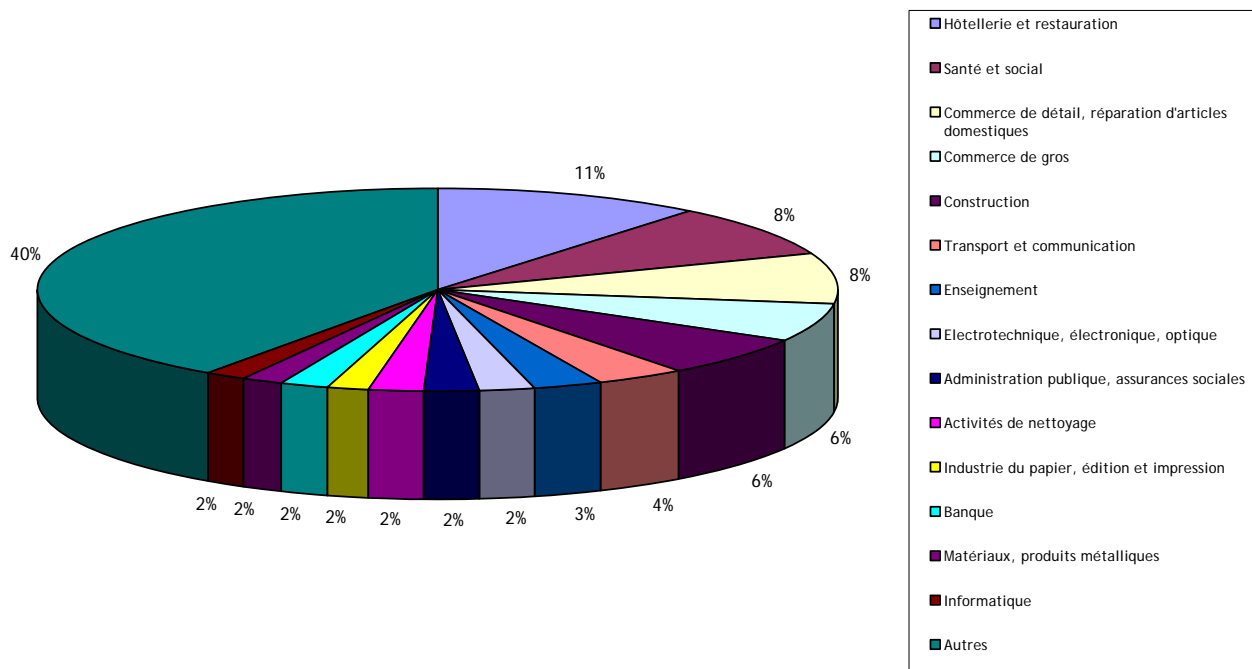
Il se tient à disposition de notre population, de notre personnel communal et des autorités.

Aplanir les problèmes, anticiper les besoins, assurer le lien entre l'EM et les autorités, informer, entretenir des contacts réguliers avec la population sont quelques-unes des tâches de son cahier des charges, dans le but de favoriser et développer un rapprochement police - population.

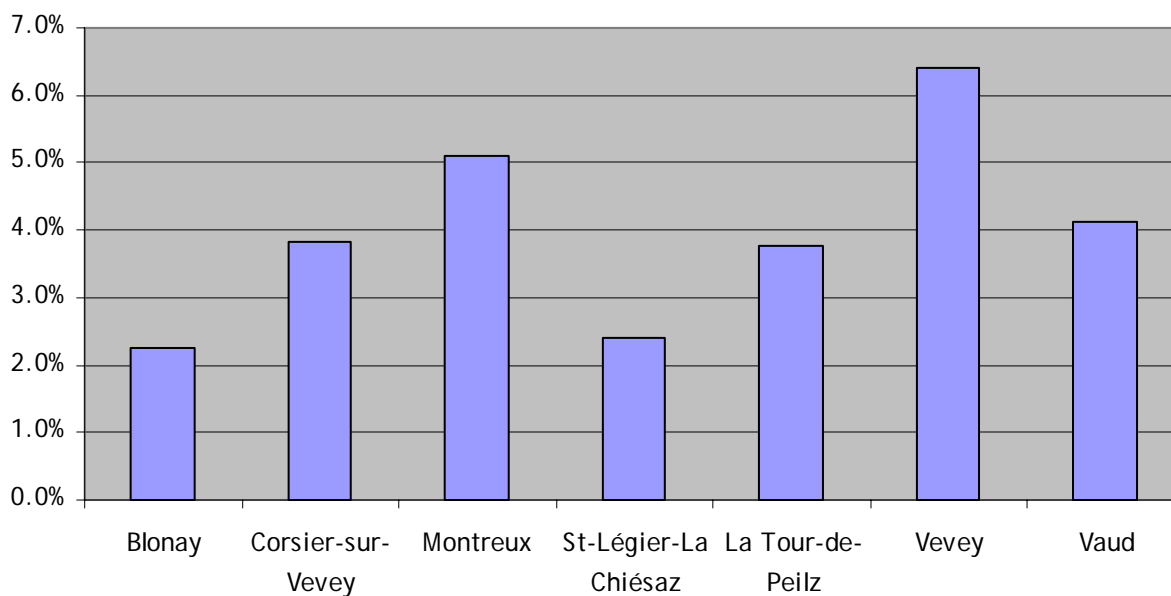
Police Riviera est atteignable au 021 962 77 00.

AGENCE INTERCOMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES

Nombre de demandeurs d'emploi moyen par secteur économique dans le Canton de Vaud



Comparatif du taux de chômage des principales communes du district



ENTRAIDE FAMILIALE

La Bourse communale a tenu la comptabilité de la garderie Pain d'Épice et de l'Entraide familiale de Blonay - St-Légier - La Chiésaz. La capacité d'accueil de la crèche garderie est de 22 places à la journée, pour les communes de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz.

Cette crèche-garderie accueille aussi bien les bébés que les enfants préscolarisés. La garderie a enregistré un taux de fréquentation très important (98%) et totalise à fin décembre 64 enfants inscrits, dont 12 fratries. Elle affiche donc « complet » et la liste d'attente se prolonge jusqu'en décembre 2009 (55 familles sur la liste d'attente, dont 29 de St-Légier - La Chiésaz).

En 2007, la contribution des communes à cette garderie s'est élevée à CHF 255'000.- chacune, comme prévu par les préavis adoptés par les Conseils communaux.

SUBSIDES AUX PRIMES D'ASSURANCE MALADIE

A fin 2007, 416 personnes étaient au bénéfice d'un subside cantonal (402 en 2006).

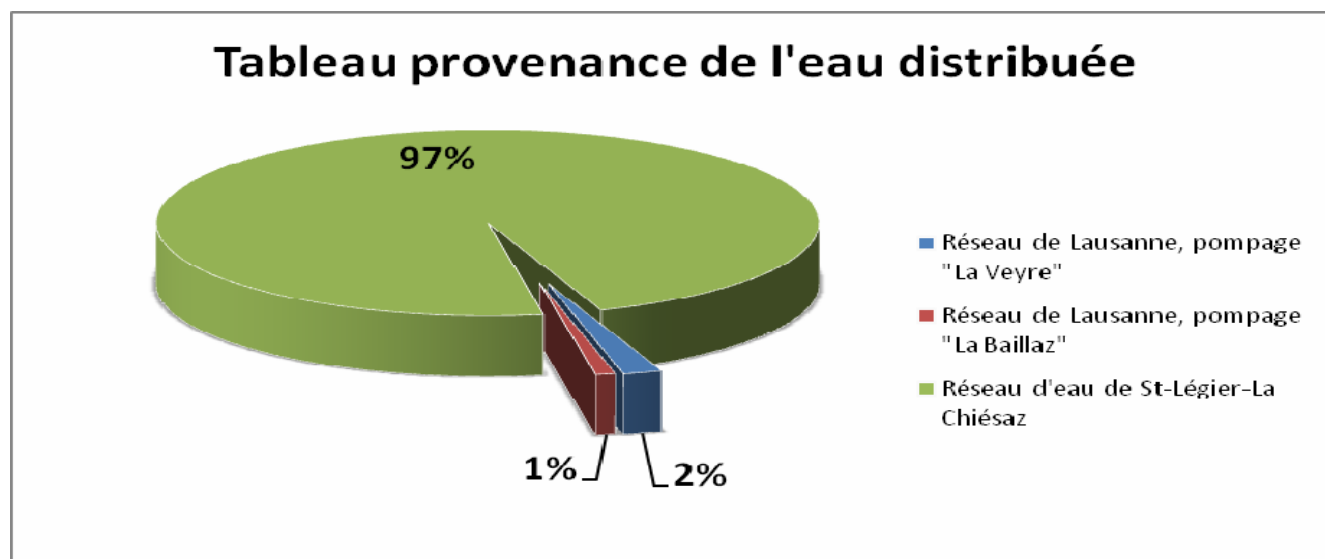
AUTRES ACTIONS SOCIALES

La Municipalité a eu le plaisir de fêter un centenaire et dix jubilaires pour leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2007.

SERVICES INDUSTRIELS

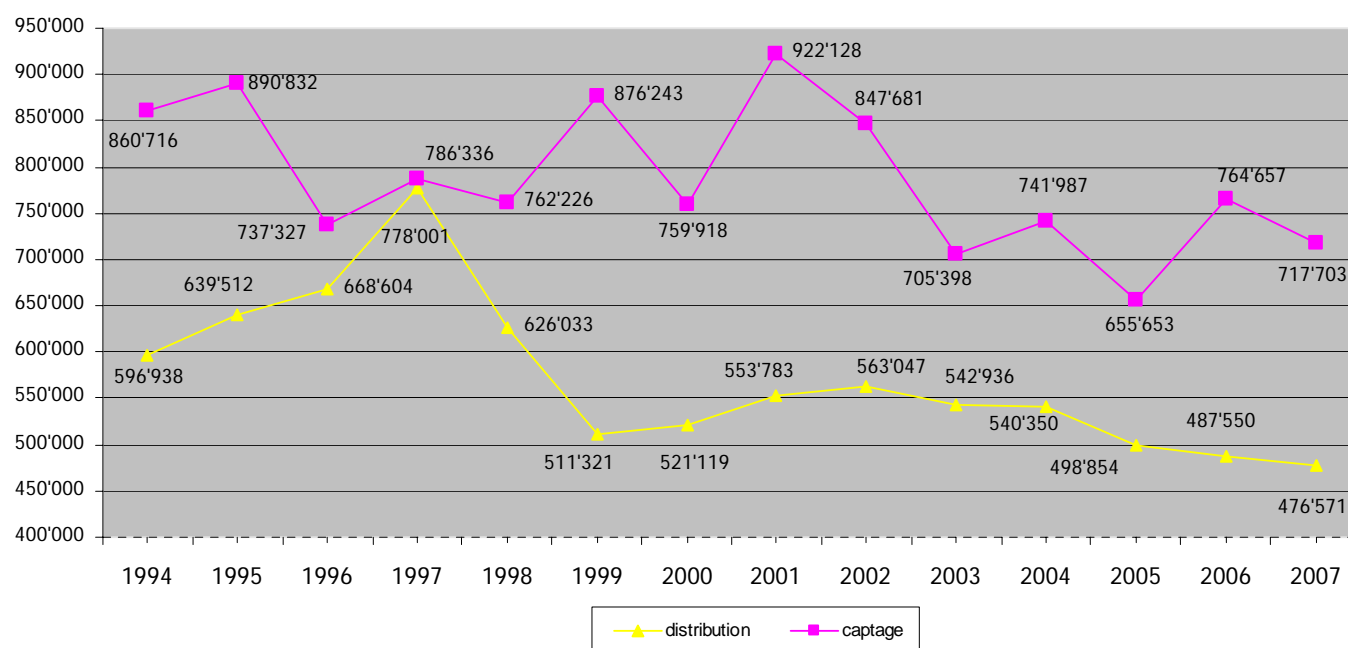
DISTRIBUTION DE L'EAU

Tableau de provenance de l'eau distribuée



Le graphique ci-dessus fait état de la distribution de l'eau sur les 3 zones de la commune. Ces quantités sont relevées au départ des réservoirs et comprennent donc les débits de fontaines, prélèvement aux bornes hydrantes (BH) pour le bétail et le service du feu ainsi que les arrosages communaux.

Captage et distribution de l'eau en m³ - 1994 à 2007



RESEAU D'EAU

Les activités du service des eaux en 2007 ont été les suivantes :

- ⇒ 11 interventions pour des conduites défectueuses
- ⇒ La commune totalise environ 1'350 compteurs
- ⇒ Suivi de l'autocontrôle des ouvrages avec le fontainier
- ⇒ Remplacement de B.H. selon le rapport Hini
- ⇒ Remplacement des vannes dans la chambre de réduction de La Veyre d'En-Haut
- ⇒ Remplacement des vannes incendies du réservoir du Mont-Blanc
- ⇒ Déplacement de la conduite à la route de Fenil suite à la construction du séparateur de l'autoroute
- ⇒ Bouclage d'eau potable et changement du régime de pression aux chemins de la Forestallaz, des Cerisiers, au sentier de la Clavaz, de la Scie et à la gare de St-Légier
- ⇒ Forages dans la Haute Veveyse de Fégire dans le but de prospection hydrogéologique, jaugeage des sources et mesures piézométriques
- ⇒ Remplacement d'une conduite d'eau potable et défense incendie "En Cen de Bergoz" suite à un glissement de terrain
- ⇒ Remplacement d'une partie de la conduite d'eau potable des sources de "La Pra, Bois-Devin"
- ⇒ Mise en conformité des bondes de fond de captages des sources
- ⇒ Pose d'un compteur dans le réservoir du Pré-de-la-Chèvre.

